

Plan d'activité 2024-2026 du Groupe BEI



Banque européenne
d'investissement | Groupe

Plan d'activité 2024-2026 du Groupe BEI

Plan d'activité 2024-2026 du Groupe BEI

© Banque européenne d'investissement, 2024.

Tous droits réservés.

Toutes les questions relatives aux droits et aux autorisations doivent être transmises à l'adresse suivante : publications@eib.org.

Pour plus d'informations sur les activités de la BEI, veuillez consulter le site web www.eib.org.

Vous pouvez également écrire à info@eib.org. Abonnez-vous à notre bulletin électronique à l'adresse www.eib.org/sign-up.

Publication de la Banque européenne d'investissement.

Clause de non-responsabilité

Le Plan d'activité 2024-2026 du Groupe BEI a été approuvé par le Conseil d'administration le 13 décembre 2023.

Le présent document contient des informations et des énoncés prospectifs, et notamment des prévisions et des projections financières, qui étaient valables au début du mois de décembre 2023. Ces énoncés, prévisions et projections sont susceptibles de présenter des écarts par rapport aux données réelles.

Pour des raisons de confidentialité, certaines informations ont été retirées de la présente version destinée au public.

Imprimé sur du papier FSC®.

Table des matières

Résumé analytique	v
1 Décisions du Conseil d'administration de la BEI	1
2 Perspectives économiques.....	3
Le durcissement des conditions de financement pèse sur l'investissement	3
3 Programme de financement et de conseil du Groupe BEI.....	5
Générer un impact durable	5
Alignement des activités du Groupe BEI sur les priorités de l'Union européenne.....	6
Activités de la BEI dans l'Union européenne.....	10
Une action au service des États membres de l'UE	10
Activités de BEI Monde.....	12
Une action à l'échelle mondiale	13
Activités du FEI.....	15
Une action à l'appui des entreprises européennes en phase de démarrage et en expansion.....	16
Services de conseil	17
4 Viabilité financière	19
Collecte de ressources, relations avec les investisseurs et notes de crédit.....	19
Planification du capital	20
Planification financière.....	20
Budget	20
5 Notre façon de travailler – Un Groupe BEI responsable	22
Partenaires institutionnels et parties prenantes	22
Notre personnel	22
Faire évoluer notre façon de travailler	23
6 Tableau des indicateurs du Groupe BEI	25
7 Tableaux des indicateurs de la BEI.....	26
Glossaire et acronymes	28

Résumé analytique

Le Groupe BEI soutiendra les politiques de l'Union européenne (UE) au moyen de projets concrets générant un impact durable à l'intérieur comme à l'extérieur de l'UE.

Les attentes des parties prenantes et la demande de financements du Groupe BEI demeurent élevées. Bras financier de l'Union européenne, le Groupe BEI a un rôle vital à jouer dans la mise en œuvre d'investissements ciblés à l'heure où les besoins augmentent, tout comme le coût des intrants, et où les conditions de financement se durcissent au sein de l'Union européenne et ailleurs.

Le Groupe mettra à disposition des financements à l'appui des grandes priorités de l'UE à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union. Il est en train de dépasser ses ambitieux objectifs climatiques et a atteint son objectif opérationnel de consacrer au moins 50 % de ses financements à **l'action en faveur du climat et à la durabilité environnementale**, et ce avant le délai fixé. Il soutient l'accélération des transitions écologique et numérique et reste résolu à appuyer les régions relevant de l'objectif de **cohésion**, notamment les régions de l'UE les plus durement touchées par l'invasion de l'Ukraine.

La prise de conscience quant à l'importance de **la sécurité économique et des dépendances stratégiques** progresse en Europe. Elle doit aller de pair avec un effort massif en faveur de la recherche-développement. Sans cet effort, le prix dont l'Europe devra s'acquitter pour renforcer sa sécurité économique pourrait entraîner un nouveau retard dans le domaine des nouvelles technologies et du transfert de technologies.

Pour maintenir la dynamique et répondre aux besoins les plus aigus dans tous les États membres et dans le monde entier, le Groupe BEI gèrera et pilotera activement l'évolution de son activité. Il entend faire bon usage de son capital et **continuer à optimiser son additionnalité et son impact à l'avenir**.

Le programme de financement du Groupe BEI **vise un volume de signatures de 86,4 milliards d'EUR à l'échelle du Groupe pour 2024**, assorti d'une fourchette de variation à la hausse et à la baisse. Ce **programme permettra au Groupe de mettre en œuvre les engagements existants, de demeurer stratégiquement pertinent et de répondre aux attentes de diverses parties prenantes**. Le Groupe confirme sa détermination à mener à bien des projets à fort impact et à renforcer l'économie de l'UE afin qu'elle soit en mesure de faire face aux défis à venir.

Au moyen du Cadre de mesure de l'additionnalité et de l'impact, la Banque veille à ce que son programme de financement ait un impact tangible sur le terrain grâce à des opérations de grande qualité cadrant pleinement avec les grands objectifs de l'UE.

Les activités **au sein de l'Union européenne** continuent de se concentrer sur les transitions numérique et écologique ainsi que sur l'innovation et la croissance dans tous les États membres. Le déploiement du soutien à **REPowerEU+** progresse (45 milliards d'EUR pour la période 2023-2027). Cette initiative contribuera à la réalisation de l'objectif de neutralité carbone et renforcera l'autonomie stratégique de l'Union européenne. Outre les produits éprouvés et modulables, les **activités à plus haut risque et les mandats** de la BEI devraient monter en puissance pendant la période de planification. Cela permettra de soutenir des secteurs innovants à plus forte valeur ajoutée et de répondre à l'évolution de la dynamique et des besoins du marché.

BEI Monde s'emploiera à accroître l'impact des activités de la BEI en dehors de l'Union européenne, en adéquation avec les priorités de l'UE. Nous intensifierons nos activités afin de contribuer au renforcement de la résilience dont continue de faire preuve l'Ukraine. L'initiative **EU for Ukraine** (EU4U), qui comprend la mise en place d'un fonds fiduciaire assorti d'un dispositif d'assistance technique de 100 millions d'EUR, permettra au Groupe de poursuivre ses efforts en faveur de l'Ukraine. Nous continuerons de soutenir la stratégie de l'Union européenne visant à relier l'Europe au reste du monde à travers le programme **Global Gateway**, qui contribue à la mise en place de liaisons intelligentes, propres et sûres dans les domaines du numérique, de l'énergie et des transports, et au renforcement des systèmes éducatifs, de santé et de recherche.

Le **FEI** continue à jouer un rôle important au sein du Groupe BEI et, en tant que partenaire de mise en œuvre pour les mandats, il propose des financements pour les petites et moyennes entreprises (PME) et les

infrastructures, soutient les transitions écologique et numérique, et accorde davantage d'attention aux compétences et à la formation, sachant que l'action en faveur du climat et la durabilité environnementale constituent des objectifs stratégiques prioritaires.

Le Groupe poursuivra son travail dans le cadre de **partenariats**, en particulier avec la Commission européenne, pour soutenir les priorités de l'UE relevant du cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2021-2027 et de Next Generation EU.

Les **services de conseil** continueront de renforcer les activités de financement et de panachage de ressources du Groupe BEI. Ils apportent une valeur ajoutée réelle dans l'appui au marché pour les technologies émergentes ainsi que pour la réserve de nouveaux projets du Groupe. Ils sont désormais davantage alignés sur les activités de financement et, partant, plus efficaces dans le soutien à la mise sur pied de projets de la BEI.

Le Groupe BEI met l'accent sur l'accélération des processus internes, sur la réponse aux besoins des clients et sur la réduction du temps nécessaire à la conclusion des opérations de financement à l'appui des clients (« *time to market* »). Le passage au numérique demeure une part importante de ce processus, puisqu'il aide le Groupe BEI à devenir globalement une organisation plus agile. Il est essentiel que le Groupe continue à veiller à l'utilisation efficace de ses ressources. L'agilité et la souplesse seront centrales pour atteindre les objectifs fixés.

1 Décisions du Conseil d'administration de la BEI

Le Plan d'activité triennal à horizon mobile du Groupe BEI pour la période 2024-2026 présente des objectifs pour 2024 et des orientations pour 2025 et 2026. Il fera l'objet d'un examen à mi-parcours ainsi que d'une actualisation annuelle. Il fait la synthèse des principales priorités et activités qui permettront de mener à bien la stratégie du Groupe pour la période considérée. Le programme de financement pour les activités du Groupe BEI réalisées par la BEI (Union européenne, BEI Monde¹) et par le FEI a été défini dans l'optique d'optimiser l'additionnalité et l'impact tout en assurant la viabilité financière à long terme du Groupe.

Sur la base du présent Plan d'activité 2024-2026 du Groupe, le Conseil d'administration a approuvé les éléments suivants :

Programme de financement du Groupe BEI

I. Un **objectif de 86,4 milliards d'EUR pour le volume de signatures du Groupe BEI** (ressources propres et ressources de tiers confondues) **en 2024**, dont :

- 73,5 milliards d'EUR de signatures pour la BEI (sur ressources propres et sur ressources de tiers) en 2024.

Les objectifs approuvés concernant les signatures pour 2024 sont assortis d'une fourchette de variation de +10 %/-10 %. Le volume maximum de signatures à l'échelle du Groupe pourrait par conséquent atteindre 95 milliards d'EUR pour 2024.

Les orientations pour 2025 et 2026 présentées dans le présent document sont des indications préliminaires du fait du degré élevé d'incertitude marquant l'environnement opérationnel et sachant qu'elles sont susceptibles d'être révisées dans le cadre du cycle de planification annuel, de sorte à pouvoir optimiser l'impact du Groupe BEI sur la période concernée.

Une vue d'ensemble des indicateurs de résultat et de suivi concernant tant le Groupe que la Banque pour la période de planification est présentée dans les sections 6 et 7.

¹ Les activités de BEI Monde concernent tous les pays couverts à l'extérieur de l'Union européenne, à l'exclusion des États membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et du Royaume-Uni.

Tableau 1 – Synthèse des indicateurs du Groupe BEI

	Unité	Objectif 2024	Orientations 2025	Orientations 2026
Signatures du Groupe sur ressources propres et ressources de tiers⁽¹⁾	Mrd EUR	86,4	85,7	78,4
<small>⁽¹⁾ Les chiffres concernant le total des signatures du Groupe évitent une double comptabilisation des opérations conjointes (par exemple, les opérations du FEI bénéficiant d'une contre-garantie de la BEI). 2024 : 1,1 Mrd EUR, 2025 : 1,3 Mrd EUR, et 2026 : 1,1 Mrd EUR.</small>				
BEI – Activité au sein de l'UE	Mrd EUR	65,0	62,8	58,3
BEI Monde	Mrd EUR	8,5	10,3	10,3
FEI	Mrd EUR	14,0	13,9	11,0
Décassements du Groupe	Mrd EUR	56,7-62,6	57,5-64,7	55,7-62,7
Objectifs de politique publique du Groupe				
- Innovation, transformation numérique et capital humain	Mrd EUR	20,4	21,2	18,8
- Financement des PME et des ETI	Mrd EUR	19,6	19,3	18,0
- Villes et régions durables	Mrd EUR	18,6	18,3	17,0
- Énergies durables et ressources naturelles	Mrd EUR	28,8	28,2	25,7
Cohésion économique et sociale et convergence de l'UE (Groupe BEI)				
- Financements de la BEI dans l'UE	%	44%	45%	45%
- Financements de la BEI dans l'UE concernant les régions moins développées	%	22%	23%	23%
- FEI	%	40%	40%	40%
Action pour le climat et durabilité environnementale (Groupe BEI)				
- Financements de la BEI	%	>50%	>50%	>50%
- FEI	%	30%	>30%	>30%
Nombre total de nouvelles missions de conseil	Nombre	355	370	385
Nombre d'opérations du Groupe bénéficiant de services de conseil	Nombre	90,0	95,0	95,0
Programme d'emprunt de la BEI pour les activités du Groupe	Mrd EUR	60,0	55,0	50,0

Programme d'emprunt pour le Groupe BEI

- II. **Autorisation globale annuelle d'emprunter²**, pour le Groupe BEI, un montant maximum de 65 milliards d'EUR pour 2024.

Budget de la BEI

- III. Dépenses et recettes du budget d'exploitation et du budget d'équipement pour 2024. Le **budget global des dépenses d'exploitation** pour 2024 s'établit à 1 409,7 millions d'EUR.

² L'autorisation globale d'emprunter représente le montant plafond et ne doit pas être considérée comme un objectif imposé. La Banque se réserve également la possibilité d'en ajuster le montant, en particulier si ses besoins de ressources évoluent en cours d'année.

2 Perspectives économiques

Le durcissement des conditions de financement pèse sur l'investissement

La croissance a ralenti en 2023, la hausse des taux d'intérêt ayant eu pour effet de freiner la demande et l'investissement. Les économies européennes ont échappé à une récession en 2023, mais la Commission européenne table dans ses prévisions économiques de l'automne 2023 sur un ralentissement de la croissance à 0,6 % avant un rebond à 1,3 % en 2024, à mesure de la résorption des goulots d'étranglement sur les chaînes d'approvisionnement et du recul des prix de l'énergie par rapport à leur pic. Au sein de l'Union européenne, l'inflation a aussi diminué après avoir atteint un pic en octobre 2022. Elle reste néanmoins élevée. Les perspectives de croissance à moyen terme au sein de l'Union européenne sont en recul, sous l'effet d'une croissance de la productivité en berne.

Les conditions de financement se sont durcies, les banques centrales ayant poursuivi le relèvement des taux d'intérêt pour lutter contre la forte inflation. Le secteur financier continue à résister grâce à des volants de liquidité, à des niveaux de capitalisation solides et aux répercussions favorables de la hausse des taux d'intérêt sur les bénéficiaires des banques. Malgré des taux d'intérêt nominaux à leur niveau le plus élevé depuis vingt ans, les entreprises de l'UE continuent à faire preuve de résilience à ce stade. Toutefois, le durcissement des conditions financières devrait avoir une incidence plus marquée sur l'investissement à l'avenir, et les risques financiers demeurent importants.

De nombreux États membres de l'UE sont sous pression pour assainir leurs finances publiques. Avec le rétablissement des règles budgétaires en 2024, bon nombre de pays de l'UE devraient réduire leurs déficits, sachant que les pressions en faveur d'un assainissement s'intensifient pour ceux qui affichent une dette souveraine supérieure à 60 % du PIB (ou) dont le déficit budgétaire dépasse les 3 %. Une réforme des règles budgétaires visant à trouver un équilibre entre le besoin de souplesse et une supervision renforcée à l'échelle de l'Union européenne est en cours de négociation au niveau de l'UE.

Le Fonds pour la reprise et la résilience soutient l'investissement public au sein de l'Union européenne, mais des difficultés de mise en œuvre apparaissent et des retards commencent à être constatés. Cette situation tient aux capacités de mise en œuvre limitées des États, notamment au manque de compétences techniques, à l'incertitude liée aux procédures réglementaires, au besoin de coordination dans la mise en œuvre de grands projets d'investissement et des réformes, ainsi qu'à la hausse du coût des intrants pour les projets.

L'investissement privé au sein de l'Union européenne s'affaiblit, en raison du durcissement des conditions de crédit et du ralentissement de la croissance mondiale. À ce jour, si les résultats varient au sein de l'Europe, l'investissement demeure résilient. Toutefois, le renchérissement des financements et des intrants pèse de plus en plus sur l'activité d'investissement alors que la croissance du crédit a commencé à ralentir sur les marchés européens du crédit aux entreprises. Les entreprises petites et jeunes souffrent du durcissement des conditions de financement dans le sillage du relèvement des taux directeurs, notamment les entreprises innovantes soutenues par du capital-risque ou du capital-investissement, celles de la construction ou encore celles de secteurs à forte intensité énergétique³.

Davantage d'entreprises de l'UE considèrent les coûts énergétiques comme un obstacle majeur à l'investissement, à la suite de la forte hausse des prix de l'énergie en 2022. Si les prix de l'énergie ont reculé par rapport à leur pic, l'on s'attend à ce qu'ils demeurent élevés et plus volatils. Le risque de pénuries énergétiques s'est toutefois atténué, grâce au niveau élevé des stocks de gaz et à une diversification de l'approvisionnement énergétique. D'après l'[enquête 2023 du Groupe BEI sur l'investissement](#), le niveau actuel des prix de l'énergie plaide en faveur d'une augmentation de l'investissement privé dans l'efficacité énergétique, mais des déficits demeurent en matière d'investissement dans l'adaptation⁴. La plupart des États membres ont instauré des mesures qui ont protégé les entreprises et les ménages des coûts énergétiques élevés en 2022 et

³ Pour une vue d'ensemble et une analyse détaillées des investissements et de leur financement dans l'Union européenne, se reporter au Rapport de la BEI sur l'investissement 2023-2024.

⁴ L'enquête du Groupe BEI sur l'investissement et le financement de l'investissement (EIBIS) est une étude annuelle qui porte sur quelque 12 000 entreprises de l'Union européenne ainsi que sur un échantillon d'entreprises américaines à titre de comparaison. Elle aborde un large spectre de questions relatives à l'investissement des entreprises et au financement des investissements. L'édition 2023 a mis l'accent sur les conséquences de la crise de l'énergie, ainsi que sur l'innovation, la transition numérique et les changements climatiques.

2023 dans l'optique d'éviter une récession. Tandis que la crise énergétique a incité l'Union européenne à gagner en efficacité énergétique et à devenir moins dépendante à l'égard des combustibles fossiles, les secteurs industriels des technologies propres font face à une concurrence renouvelée. L'octroi de subventions vertes à l'appui des technologies et des installations manufacturières produisant de l'énergie propre aux États-Unis, en vertu de la loi américaine sur la réduction de l'inflation, a stimulé le marché américain et suscité l'intérêt de nombreuses entreprises de l'UE.

La balance des risques penche vers une détérioration des perspectives à l'échelle mondiale. Les risques géopolitiques, y compris l'escalade des tensions au Proche-Orient et l'invasion de l'Ukraine, sont à l'origine de nouvelles hausses des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, et les risques de turbulences dans le secteur financier renforcent l'incertitude. La fragmentation géopolitique fait planer le risque d'un nouveau renchérissement des intrants essentiels. L'économie de la Chine montre de plus en plus de signes de faiblesse, alors que des fragilités se font jour sur le marché de l'immobilier et que la demande intérieure et internationale ralentit, sur fond d'aggravation des fractures géopolitiques et de réorganisation des chaînes d'approvisionnement mondiales. La plupart des pays émergents et en développement disposent d'une marge de manœuvre budgétaire de plus en plus étroite, bon nombre d'entre eux faisant face à une charge élevée de la dette, encore alourdie par la forte inflation et le durcissement des conditions de financement. Quelque 60 % des pays à faible revenu courent un risque élevé de surendettement de l'État, alors que les coûts du service de la dette devraient continuer à renchérir au cours des prochaines années. Dans le même temps, la grande vulnérabilité aux chocs climatiques des pays à faible revenu exige des investissements considérables dans l'adaptation et la transition.

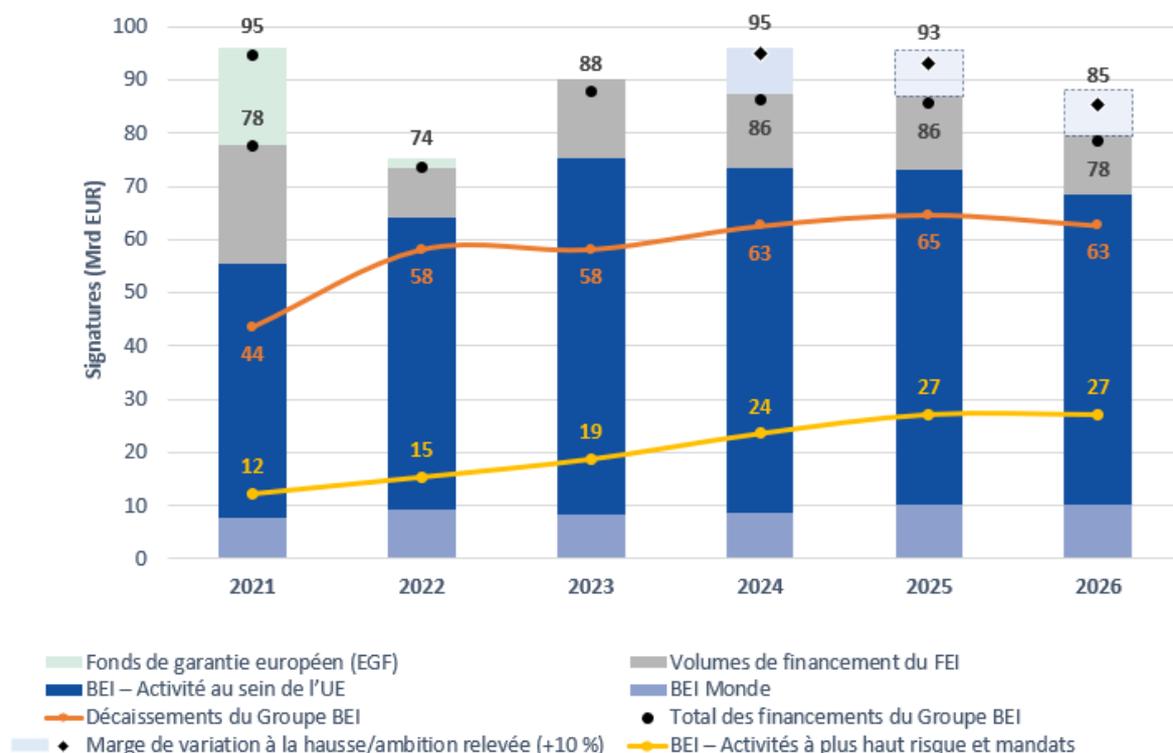
3 Programme de financement et de conseil du Groupe BEI

Générer un impact durable

Tandis que les conditions de financement se durcissent, les besoins d'investissement augmentent et les coûts des projets renchérissent. Le nouveau programme de financement du Groupe BEI s'appuie sur les résultats solides de 2023 pour répondre aux importants besoins d'investissement et générer un impact fort et durable, tous objectifs de politique publique (OPP) et toutes lignes d'activités confondus.

Le nouveau programme de financement vise un volume de signatures de 86,4 milliards d'EUR à l'échelle du Groupe pour 2024 (assorti d'une fourchette de variation de +10 %/-10 %, soit un volume maximum de 95 milliards d'EUR). Ce programme ainsi que les volumes de financement récents sont présentés dans le graphique 1 et le tableau 2 ci-après⁵.

Graphique 1 – Programme de financement du Groupe BEI



⁵ Les orientations pour 2025 et 2026 correspondent à des indications préliminaires, en raison du degré élevé d'incertitude marquant l'environnement opérationnel, et tiennent compte d'une ambition relevée de +10 % pour les activités du Groupe dans l'Union européenne afin de conserver une flexibilité permettant d'optimiser notre additionnalité et notre impact au titre de l'ensemble des objectifs de politique publique et des lignes d'activités.

Tableau 2 – Activité de financement et décaissements du Groupe BEI

Mrd EUR	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Total des financements du Groupe⁽¹⁾	96,3	73,9	88,0	86,4	85,7	78,4
BEI – Activité au sein de l’UE	57,9	56,0	66,8	65,0	62,8	58,3
Ressources propres	47,8	54,1	66,4	63,5	61,0	57,3
Ressources de tiers	10,0	1,9	0,4	1,5	1,8	1,0
BEI Monde	7,2	9,1	8,4	8,5	10,3	10,3
Ressources propres	6,2	8,5	7,5	8,3	10,1	10,1
Ressources de tiers	1,0	0,6	0,9	0,2	0,2	0,2
FEI	32,2	10,3	14,9	14,0	13,9	11,0

⁽¹⁾ Les chiffres concernant le total des financements du Groupe évitent une double comptabilisation des opérations conjointes (par exemple, les opérations du FEI bénéficiant d’une contre-garantie de la BEI). 2021 : 1,0 Mrd EUR. 2022 : 1,5 Mrd EUR. 2023 : 2,2 Mrd EUR. 2024 : 1,1 Mrd EUR, 2025 : 1,3 Mrd EUR, et 2026 : 1,1 Mrd EUR.

Mrd EUR	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Total des décaissements du Groupe (ressources propres et ressources de tiers)	43,6	58,2	58,2	56,7-62,6	57,5-64,7	55,7-62,7
BEI – Activité au sein de l’UE	34,2	47,7	48,4	47,3-52,3	47,2-52,9	44,5-49,9
BEI Monde	5,5	6,6	5,9	5,5-6,0	6,1-6,9	6,5-7,3
FEI	3,9	4,1	3,9	4,0-4,4	4,3-5,0	4,8-5,5

Les projections de décaissements du Groupe BEI s’appuient sur les orientations pour les signatures et l’on peut s’attendre à des niveaux comparables tout au long de la période de planification. Le niveau élevé des financements du Groupe BEI dans le présent plan permettra de renforcer encore l’impact et l’additionnalité du Groupe dans l’économie réelle.

Au moyen du **Cadre de mesure de l’additionnalité et de l’impact (MAI)**, la Banque s’assure que son programme de financement produit un impact tangible sur le terrain, par des opérations de grande qualité qui sont en pleine adéquation avec les objectifs de l’UE. Les résultats pour 2023 selon la méthode MAI témoignent d’une performance solide conforme à l’objectif d’obtenir au moins la note « Très bonne » pour les trois piliers (objectifs stratégiques, qualité et résultats attendus du projet, et contribution de la BEI).

Alignement des activités du Groupe BEI sur les priorités de l’Union européenne

Les **objectifs de politique publique (OPP)** du Groupe BEI continuent de garantir l’alignement des activités de ce dernier sur les priorités de l’Union européenne et nous nous attachons à suivre les discussions stratégiques au niveau de l’UE, qui avancent à un rythme soutenu.

L’activité de financement du Groupe BEI à l’appui **de l’action en faveur du climat et de la durabilité environnementale** devrait rester forte, et couvrir tous les domaines prioritaires du pacte vert pour l’Europe, y compris la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la protection contre les effets des changements climatiques et la restauration et la valorisation du capital naturel. Par conséquent, les financements octroyés soutiendront la concrétisation des objectifs ambitieux de l’Union européenne en matière d’énergie, de climat et d’environnement à l’horizon 2030 et aideront les pays tiers à atteindre leurs objectifs de durabilité environnementale.

Notre contribution au titre de **REPowerEU+** progresse bien : la demande est forte et de nouveaux financements BEI sont mis à disposition à l’appui d’un large éventail de secteurs qui jouent un rôle essentiel dans la transition vers un monde à zéro émission nette, dont l’énergie durable, le déploiement d’infrastructures de recharge de véhicules électriques et l’innovation dans les technologies de rupture pouvant aider à accélérer la transition vers une économie décarbonée. L’alignement stratégique de REPowerEU+ sur la proposition de règlement pour une industrie « zéro net » contribuera également à soutenir les technologies à zéro émission nette dans l’ensemble de la chaîne de valeur, avec à la clé des répercussions positives attendues sur la capacité industrielle, la sécurité économique et l’autonomie stratégique de l’UE.

Le Groupe BEI reste centré sur la constitution d'une solide réserve de projets à l'appui de l'action en faveur du climat et de la durabilité environnementale à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne, conformément à sa [Feuille de route de la banque du climat](#) (FdRBC). Il s'emploiera tout particulièrement à soutenir des projets qui s'inscrivent dans le droit fil des objectifs ambitieux du [Plan de la BEI pour l'adaptation](#) et à appuyer des investissements positifs pour la nature dans le cadre de la composante environnementale de ses ambitions en matière d'action en faveur du climat et de durabilité environnementale. [L'examen à mi-parcours de la Feuille de route](#) a confirmé l'avancée vers la réalisation des objectifs.

Tableau 3 – Signatures du Groupe BEI contribuant à l'action en faveur du climat et à la durabilité environnementale (sur ressources propres et sur ressources de tiers)

		2020	2021	2022	2023	Objectif 2024 ⁽¹⁾	2025 ⁽²⁾	2026
Financements de la BEI	%	37,3%	51,0%	56,2%	60,0%	>50%	>50%	>50%
FEI	%	s.o.	s.o.	21,2%	34,5%	30%	>30%	>30%
Groupe BEI	%	s.o.	s.o.	52,9%	56,0%	47%	47%	47%

⁽¹⁾ Dans le contexte de REPowerEU+, l'objectif initialement fixé pour 2024 dans le Plan d'activité pour l'action en faveur du climat et la durabilité environnementale est relevé de 2 points de pourcentage (de 48 % à 50 %).

⁽²⁾ Dans le cadre de la Feuille de route de la banque du climat, la BEI s'est engagée à consacrer plus de 50 % de l'ensemble de ses financements sur ressources propres à l'action pour le climat et à la durabilité environnementale d'ici 2025, ce que confirme l'examen à mi-parcours de la FdRBC.

La Banque est en bonne voie pour concrétiser son ambition renforcée s'agissant du soutien à la cohésion dans l'Union européenne conformément à la [Note d'orientation sur les opérations relevant de l'objectif de cohésion](#) du Groupe BEI, qui prévoit notamment d'accroître la part des financements dans les « régions moins développées »⁶.

L'**examen à mi-parcours de cette note d'orientation** a conclu que le cadre reste adapté à sa finalité. Il a relevé l'accent particulier mis sur le soutien à l'action pour le climat et à la durabilité environnementale dans les régions relevant de l'objectif de cohésion. Il a également souligné l'importance de continuer à soutenir l'innovation dans ces régions et de renforcer l'appui aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entreprises de taille intermédiaire (ETI).

Tableau 4 – Signatures du Groupe BEI contribuant à la cohésion économique, sociale et territoriale de l'UE (sur ressources propres et sur ressources de tiers)

		2020	2021	2022	2023	Objectif 2024	2025	2026
Financements de la BEI dans l'UE⁽¹⁾	%	34,5%	41,5%	45,4%	45,3%	44%	45%	45%
- Principal indicateur de résultat (PIR) pour les régions moins développées	%	s.o.	s.o.	s.o.	25,9%	22%	23%	23%
FEI	%	s.o.	s.o.	39,5%	46,9%	40%	40%	40%
Groupe BEI	%	s.o.	s.o.	44,6%	45,8%	43%	44%	44%

⁽¹⁾ Le relèvement des ambitions de la BEI en matière de cohésion s'inscrit dans le droit fil de la note d'orientation en matière de cohésion approuvée en 2021.

Les orientations pour la période 2024-2026 concernant les quatre objectifs de politique publique du Groupe sont présentées ci-après.

⁶ Régions dont le PIB par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne de l'UE.

**Tableau 5 – Signatures du Groupe BEI par objectif de politique publique
(sur ressources propres et sur ressources de tiers)⁽¹⁾**

		2021	2022	2023	Objectif 2024	2025	2026
Innovation, transformation numérique et capital humain	Mrd EUR	20,7	18,0	19,8	20,4	21,2	18,8
- BEI – Activité au sein de l’UE		17,0	14,0	15,5	15,7	15,3	14,3
- BEI Monde		1,4	1,5	1,5	1,6	2,0	2,0
- FEI		2,4	2,6	2,9	3,1	3,9	2,5
Financement des PME et des ETI	Mrd EUR	45,0	16,4	19,9	19,6	19,3	18,0
- BEI – Activité au sein de l’UE		16,4	11,4	13,0	12,7	11,9	11,4
- BEI Monde		2,4	2,8	2,0	2,1	2,4	2,4
- FEI		27,0	3,9	6,1	4,8	5,0	4,2
Villes et régions durables	Mrd EUR	13,8	17,3	21,3	18,6	18,3	17,0
- BEI – Activité au sein de l’UE		12,0	14,6	18,5	16,4	15,5	14,2
- BEI Monde		1,7	2,2	2,0	2,2	2,8	2,8
- FEI		0,1	0,5	0,9	0,0	0,0	0,0
Énergies durables et ressources naturelles	Mrd EUR	15,4	20,8	26,9	28,8	28,2	25,7
- BEI – Activité au sein de l’UE		12,7	16,0	19,9	20,2	20,1	18,3
- BEI Monde		1,7	2,7	2,9	2,6	3,1	3,1
- FEI		1,0	2,2	5,0	6,0	5,0	4,3

⁽¹⁾ Les résultats au niveau du Groupe évitent une double comptabilisation des opérations conjointes (par exemple, les opérations du FEI bénéficiant d’une contre-garantie de la BEI). 2021 : 1,0 Mrd EUR. 2022 : 1,9 Mrd EUR. 2023 : 2,2 Mrd EUR.

Les projections relatives aux opérations conjointes pour 2024 : 1,1 Mrd EUR, 2025 : 1,3 Mrd EUR et 2026 : 1,1 Mrd EUR ne sont pas décomptées dans les totaux des OPP du Groupe figurant dans le présent tableau.

L’innovation, la transformation numérique et le capital humain demeurent des domaines d’intervention prioritaires de la BEI et seront tout particulièrement au cœur de nos activités de financement à plus haut risque. Nous financerons des technologies vertes, numériques et relevant des sciences de la vie, notamment pour de petites entreprises innovantes, ainsi que des investissements dans l’éducation, les compétences et les infrastructures sociales et de recherche, dans le droit fil des objectifs du programme d’action pour la décennie numérique de l’Europe. Nous contribuerons à la concrétisation des objectifs de la double transition écologique et numérique du plan industriel du pacte vert pour l’Europe, s’agissant notamment des investissements dans les chaînes d’approvisionnement stratégiques. Nous soutiendrons les priorités du programme Horizon Europe visant à renforcer la capacité d’innovation, à améliorer la compétitivité et à accroître le nombre d’emplois hautement qualifiés dans la recherche-développement dans l’Union européenne. Dans le secteur de la santé, nous continuerons d’intervenir à l’appui de systèmes de soins efficaces, accessibles et résilients. Par exemple, la signature d’un financement complémentaire de 100 millions d’EUR pour HERA Invest, une initiative de l’Autorité européenne de préparation et de réaction en cas d’urgence sanitaire, dans le cadre plus large d’InvestEU, permettra de renforcer le soutien à la lutte contre les risques épidémiques et biologiques.

Les entreprises de l’UE ont grand besoin de main-d’œuvre qualifiée et de nombreux pans de l’économie présentent des déficits d’investissement structurels, la nécessité se faisant tout particulièrement sentir d’accroître les financements à l’appui de l’innovation et des nouvelles technologies (se reporter à la section 2). Le Groupe BEI continuera de s’engager pour le perfectionnement et la reconversion de la main-d’œuvre de l’Union européenne dans les secteurs critiques ou stratégiques qui sont notamment visés dans la proposition de règlement pour une industrie « zéro net ».

Le **programme d’action pour la décennie numérique à l’horizon 2030** et la nouvelle législation – notamment sur l’intelligence artificielle – continuent de guider la transformation numérique de l’Europe. L’innovation joue un rôle déterminant dans l’accélération du déploiement des technologies de rupture pour les besoins de la double transition écologique et numérique. Toutefois, les investissements dans la recherche-développement sont souvent remis à plus tard en raison de l’incertitude économique ou de la hausse des coûts. Des efforts supplémentaires sont requis pour surmonter les contraintes auxquelles les entreprises font face dans l’accès aux ressources financières à cause de la hausse des coûts de financement et de la moindre propension au risque, en particulier pour faciliter les investissements indispensables dans l’innovation. Pour soutenir l’innovation, il est également nécessaire d’avoir suffisamment de centres de données et d’infrastructures numériques à très haut débit. Afin d’assurer que les financements de la BEI soutiennent le déploiement d’infrastructures de télécommunications sûres acquises auprès de fournisseurs fiables, les projets portant sur des infrastructures de connectivité seront soumis à une évaluation des cyber-risques. Ainsi, la conformité avec les principes du cadre politique et législatif de l’UE en vigueur en matière de cybersécurité sera garantie.

La situation en Ukraine a conduit à un renforcement du soutien au **secteur européen de la sécurité et de la défense**. Dans le cadre de l'[Initiative stratégique renforcée pour la sécurité européenne](#) (ISSE PLUS), la BEI s'est engagée à intensifier son appui à des domaines cibles stratégiques : opérations de RDI à double usage dans le domaine spatial, l'aviation et la cybersécurité, et infrastructures de sécurité civile, avec pour ambition d'atteindre 8,0 milliards d'EUR de financements entre 2022 et 2027 (dont 2 milliards d'EUR ont déjà été mis à disposition). Les besoins d'investissement dans des domaines tels que la mobilité militaire et les infrastructures critiques seront également suivis avec la plus grande attention⁷.

Le soutien **aux PME et aux ETI** se poursuit : épine dorsale de l'économie européenne, ces entreprises jouent un rôle central dans l'avancement de la transformation numérique, le maintien de la compétitivité européenne et la création d'emplois. Les 23 millions de petites entreprises de l'Union européenne représentent 99 % de l'ensemble des entreprises et près de trois quarts des emplois. Le Groupe BEI peut favoriser l'accélération des investissements à l'appui des petites entreprises qui créent de nouveaux emplois et mettent au point de nouveaux produits ou services, souvent avec un fort potentiel de croissance, tout en soutenant l'action en faveur du climat et la durabilité environnementale.

Nous continuerons de soutenir **les villes et les régions** dans le cadre de notre plan et des projets qui contribuent à un mode de vie plus durable dans les zones urbaines. Comme le prévoit sa [Politique de prêt dans le secteur des transports](#), la Banque facilitera la mobilité urbaine par des projets de transports sûrs, accessibles, écologiques et efficaces, en mettant l'accent sur des programmes de mobilité moderne et des systèmes de transports intelligents (numériques). Nous soutiendrons l'aménagement urbain et continuerons de financer des infrastructures sociales, dont de nouveaux logements sociaux et intermédiaires. Dès lors, le financement de projets urbains contribue également, de manière importante, à nos ambitions principales en matière d'action en faveur du climat et de durabilité environnementale. Nous suivons de près la demande – toujours forte – pour les projets portant sur des infrastructures durables.

Les ressources naturelles et les énergies durables continuent d'être soutenues dans le cadre de la transition énergétique, de même que la sécurité de l'approvisionnement dans l'Union européenne dans le contexte de REPowerEU+.

À présent que la législation sur la transition écologique est adoptée, pour l'essentiel, les efforts vont se porter sur sa mise en application sur le terrain. Si la sécurité énergétique et l'accélération de la transition vers des énergies propres demeurent des priorités, l'attention va également à l'industrie et à la compétitivité, avec la mise en application du règlement pour une industrie « zéro net » et du règlement sur les matières premières critiques en 2024. Citons notamment les mesures proposées pour accélérer le processus d'autorisation et réduire la charge réglementaire, ainsi que l'accent mis sur la création de chaînes d'approvisionnement sûres et résilientes et sur l'amélioration de la durabilité et de la circularité des matières premières critiques. Ces mesures contribueront à améliorer la qualité et la durabilité des opérations. Le Groupe BEI continuera de soutenir la transition de l'Union européenne vers une économie circulaire qui apportera une contribution importante à la conservation des ressources et à la création d'emplois verts, dans le droit fil du plan d'action de l'UE en faveur de l'économie circulaire, qui couvre divers secteurs de l'économie.

Le Groupe BEI continuera de soutenir les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les technologies bas carbone et les réseaux électriques, qui sont essentiels pour répondre à la demande croissante. Dans un contexte géopolitique toujours plus incertain marqué par des préoccupations sécuritaires grandissantes, le secteur agroalimentaire requiert également une grande attention, et nous continuons d'intervenir dans toute sa chaîne de valeur. Par extension, nous soutiendrons le secteur de la bioéconomie, dont les pratiques permettent une utilisation efficace des ressources et favorisent la transition vers une économie sobre en carbone.

Les financements consacrés aux infrastructures logistiques, de stockage et rurales continueront de favoriser l'atténuation des effets des perturbations des échanges commerciaux et une plus grande résilience des chaînes d'approvisionnement. En outre, le Groupe BEI poursuivra ses efforts à l'appui du secteur de l'eau, où investir est essentiel pour assurer une adaptation adéquate à l'évolution du climat. Le Groupe BEI continuera de concevoir et de promouvoir des solutions de financement innovantes à l'appui d'une économie bleue durable.

⁷ L'ISSE ne devrait pas pour l'heure modifier les critères d'admissibilité à un financement de la BEI ni la définition des secteurs que la Banque exclut.

Activités de la BEI dans l'Union européenne

Le programme de financement pour l'activité dans l'Union européenne (sur ressources propres de la BEI et sur ressources de tiers) prévoit un volume cible de 65,0 milliards d'EUR, le maximum étant fixé à 71,5 milliards d'EUR, afin de nous permettre de continuer à répondre aux besoins d'investissement et à la demande toujours élevée dans les États membres, pour l'ensemble des priorités stratégiques.

Graphique 2 – Évolution du programme de financement de la BEI dans l'UE

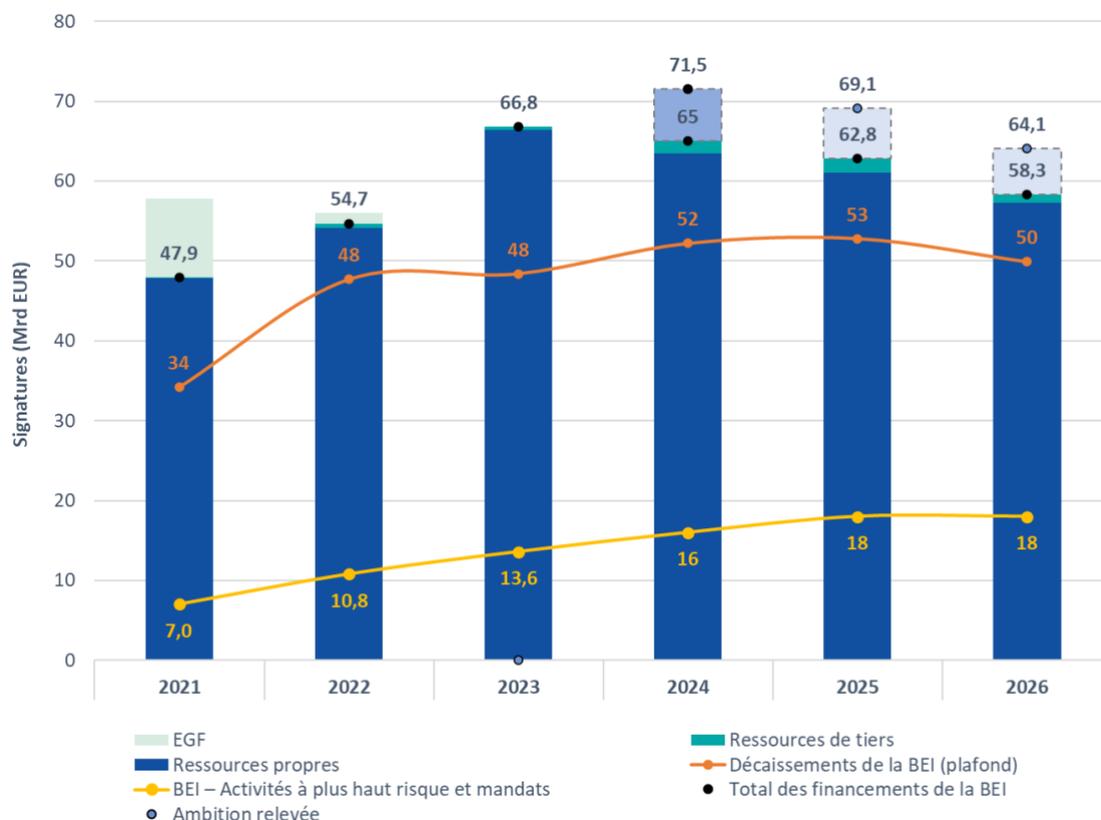


Tableau 6 – Programme de financement de la BEI dans l'UE

Mrd EUR	2021	2022	2023	Objectif 2024	2025	2026
Total des financements de la BEI dans l'UE	57,8	56,0	66,8	65,0	62,8	58,3
Financements de la BEI dans l'UE (ressources propres)	47,8	54,1	66,4	63,5	61,0	57,3
- Activités classiques	40,8	43,3	52,8	47,5	43,0	39,3
- Activités à plus haut risque et au titre de mandats	7,0	10,8	13,6	16,0	18,0	18,0
- Activités à plus haut risque en risques propres	2,2	6,3	9,0	9,0	11,0	11,0
- FEIS / InvestEU	3,9	4,0	4,6	7,0	7,0	7,0
- Autres mandats	0,9	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Financements de la BEI dans l'UE (ressources de tiers)	10,0	1,9	0,4	1,5	1,8	1,0
- dont EGF	9,9	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0

Une action au service des États membres de l'UE

Au cours de la période de planification, l'action en faveur du climat et la cohésion demeureront nos objectifs transversaux et nous mettrons fortement l'accent sur **la transition numérique et la transition écologique** et continuerons de soutenir **l'innovation et la croissance dans l'ensemble des États membres de l'UE**, en particulier via nos activités à plus haut risque. Nous intensifierons également notre soutien à l'infrastructure de connectivité transfrontalière.

Cela passera notamment par les financements octroyés par la BEI dans le cadre de **REPowerEU+** (40,5 milliards d'EUR entre 2023 et 2027) à l'appui de la production manufacturière européenne dans les domaines des technologies stratégiques de pointe neutres en carbone et de l'extraction, de la transformation et du recyclage de matières premières critiques. Le soutien dans le domaine des matières premières critiques sera centré sur les transitions écologique et numérique, sur la durabilité dans la chaîne de valeur et sur l'innovation et renforcera l'autonomie stratégique de l'UE.

Dans le contexte du **train de mesures européennes sur l'énergie éolienne**, la BEI apporte son soutien à la Commission dans les efforts qu'elle déploie pour concevoir un nouvel instrument destiné à aider le secteur européen de l'éolien à affronter les turbulences observées actuellement sur le marché. La Banque soutiendra le plan d'action de l'UE en matière d'énergie éolienne au moyen d'un mécanisme paneuropéen de 5 milliards d'EUR spécifiquement mis en place pour contre-garantir les encours de crédit de banques commerciales sur les principaux fournisseurs du secteur, ce qui contribuera à remédier aux goulets d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement de l'énergie éolienne.

En outre, aux fins de l'Initiative stratégique pour la sécurité européenne (ISSE), nous renforçons notre soutien dans le domaine de la sécurité européenne, de l'écosystème de l'espace et de la défense, pour les technologies à double usage et les infrastructures de sécurité civile, avec pour ambition d'atteindre 8,0 milliards d'EUR de financements sur six ans d'ici 2027 (dont 2 milliards d'EUR ont déjà été mis à disposition).

Le soutien à la transition numérique passe notamment par le financement d'investissements dans des infrastructures numériques (principalement des centres de données et des réseaux à haut débit) et la transformation numérique d'entreprises manufacturières et de services, ainsi que d'établissements publics (administrations publiques, établissements de santé et d'enseignement). Les financements prennent, entre autres, la forme de prêts d'amorçage-investissement à des entreprises qui conçoivent de nouveaux outils numériques et, pour les petites entreprises et les entreprises de taille intermédiaire, de prêts intermédiés à bénéficiaires multiples axés sur le numérique.

Nous continuerons de cibler avec attention nos activités à plus haut risque et d'investir dans l'économie de la connaissance pour stimuler l'innovation et favoriser la croissance à long terme dans l'Union européenne. Notre action reste centrée sur les activités générant un fort impact. Les projections font ressortir une augmentation de nos volumes de financement pour les **activités à plus haut risque et les mandats** au cours de la période de planification. Nous renforçons encore nos efforts de prospection afin de constituer une réserve solide de nouveaux projets à haut risque, en nous intéressant tout particulièrement aux jeunes entreprises innovantes qui ont été fortement pénalisées par le durcissement des conditions d'octroi de crédit.

Cette ambition relevée en matière de prise de risque permettra également de renforcer le soutien à l'**OPP Innovation, transformation numérique et capital humain** dans les années à venir. Ces projets à haut risque de plus petite dimension, qui sont importants également compte tenu du durcissement des conditions de financement pour les entreprises jeunes et innovantes, nécessitent bien plus d'efforts de mise en place et d'exécution, mais ils devraient générer beaucoup d'impact.

Le durcissement des conditions de financement sur le marché, s'agissant de la disponibilité et de la tarification (tel que décrit dans la section 2), s'est traduit par un **renforcement de la demande également pour les produits de la BEI qui ont fait leurs preuves** parmi tous les groupes de clients, y compris les intermédiaires financiers, le secteur public et les services collectifs. Les besoins et la demande demeurent toutefois hétérogènes sur le plan régional, et dans le droit fil de notre mission statutaire, nous continuerons de porter une attention particulière aux régions relevant de l'objectif de cohésion.

La demande de **prêts intermédiés à bénéficiaires multiples** (PIBM) de la BEI est en hausse. Nos financements intermédiés à l'appui des petites entreprises et des entreprises de taille intermédiaire devraient rester très importants, sachant que ces entreprises occupent une large place dans l'économie de l'UE, stimulent l'innovation et créent des emplois. Eu égard à l'ambition de la BEI dans son rôle de banque européenne du climat, nous avons complété notre offre avec des produits de financement intermédié « verts » destinés à des projets verts admissibles.

La Banque continuera d'**adapter son offre de produits** à l'évolution des besoins du marché et d'élargir sa gamme de produits en tant que de besoin. Le programme d'acquisition d'obligations vertes de la BEI, exécuté avec succès, en est un bon exemple : il complète notre offre de prêts à long terme et aide les entreprises à financer leurs investissements conformes à la taxinomie européenne des activités vertes et durables. En nous appuyant sur l'expérience acquise dans le cadre du FEIS et de l'EGF, nous continuons de concevoir des instruments de type

garantie (structures de partage des risques associés à un portefeuille et titres adossés à des actifs) pour proposer des financements à fort impact destinés aux petites entreprises.

La BEI demeure fermement engagée en faveur de la **mise en œuvre des mandats de l'UE**. Dans le cadre de son activité au titre de ses mandats dans l'Union européenne, le Groupe poursuivra le **déploiement d'InvestEU** pour un montant de 7 milliards d'EUR de signatures par an au cours de la période de planification. La BEI continuera de constituer une réserve solide de nouveaux projets au titre d'InvestEU.

En juin 2023, la Commission a proposé la création d'une **plateforme de technologies stratégiques pour l'Europe (STEP)** afin de stimuler les investissements dans les technologies critiques dans l'Union européenne. Une éventuelle prorogation du délai de signature des opérations relevant de Next Generation EU fait actuellement l'objet de discussions que le Groupe BEI suit très attentivement.

Le Fonds du **Conseil européen de l'innovation (CEI)** fournit des financements en fonds propres et avec panachage de ressources à des entreprises innovantes qui se caractérisent par un niveau élevé de risque et pour lesquelles le marché ne propose pas de financements suffisants et viables. Cette activité complète l'offre de produits existante de la BEI dans le cadre d'InvestEU. Le Conseil européen de l'innovation accompagne les entreprises à haut risque, les petites entreprises, y compris les jeunes pousses, et, à titre exceptionnel, les petites ETI. La BEI est en pourparlers avec la Commission à propos de son rôle dans la mise en œuvre du Fonds du CEI.

La réserve de projets se prêtant à un **panachage de ressources**, où les promoteurs peuvent bénéficier d'une aide non remboursable de l'UE combinée à un financement de la BEI, devrait s'étoffer mais le volume d'activité devrait continuer de représenter une part relativement faible du programme de financement. La Facilité de prêt au secteur public, le troisième pilier du Mécanisme pour une transition juste et le Mécanisme de financement d'une infrastructure pour carburants alternatifs en sont des exemples.

Des **ressources de tiers** supplémentaires sont généralement confiées à la BEI par des États membres ou des régions par l'intermédiaire de fonds en gestion partagée. En confiant la mise en œuvre des instruments financiers à la BEI, ces États membres et régions peuvent bénéficier du savoir-faire professionnel de la Banque en matière de gestion de fonds, jouer un rôle dans la mise en place d'instruments financiers innovants et combiner des fonds avec d'autres sources de financement. De même, les États membres peuvent investir des **ressources de la Facilité pour la reprise et la résilience** dans des projets admissibles au moyen d'instruments financiers et confier la mise en œuvre de ces instruments à la BEI. La BEI intervient déjà pour plusieurs États membres.

Activités de BEI Monde

BEI Monde a pour **objectif d'accroître l'impact des activités de la BEI en dehors de l'Union européenne, en pleine adéquation avec les priorités de la politique d'action extérieure de l'UE**. Ce rôle est rendu possible par une coordination très étroite entre BEI Monde, la Commission européenne et les délégations de l'UE à travers le monde, ainsi que par la structure de participation de la Banque, qui se compose exclusivement des États membres de l'UE. En tant que membre de la famille des banques multilatérales de développement, la BEI peut jouer un rôle clé pour accélérer l'octroi de financements là où les besoins sont les plus grands, à l'appui de projets concrets.

BEI Monde soutient la réalisation des priorités de l'UE en matière de développement et d'action extérieure en adéquation avec le principe de primauté des politiques. Elle promeut les normes européennes et s'appuie sur son savoir-faire technique et financier spécifique, ses ressources et sa coopération avec les partenaires du développement dans le cadre de l'Équipe Europe afin de mobiliser des investissements privés. Elle améliore le mode d'exécution de sa mission grâce à une présence locale renforcée.

Les priorités stratégiques de BEI Monde sont définies dans sa [Feuille de route stratégique](#), qui sert de base à la poursuite d'une réflexion et au positionnement stratégique tout au long de la période quinquennale, et sera complétée par des orientations stratégiques.

Le programme de financement de BEI Monde prévoit, conformément à sa stratégie, des niveaux ambitieux de signatures et de décaissements au cours de la période de planification, dans l'objectif de transformer les initiatives et priorités de politique publique de l'Union européenne en solutions sur le terrain. La **mise en œuvre des mandats sera la priorité absolue**, en particulier le mandat IVCDI – Europe dans le monde.

Le programme de financement de BEI Monde pour 2024, sur ressources propres de la BEI (sous mandat ou via des mécanismes sur risques propres) et ressources de tiers, prévoit un volume cible de 8,5 milliards d'EUR, le volume maximum étant fixé à 9,3 milliards d'EUR, afin que nous puissions optimiser l'impact de BEI Monde et soutenir les priorités de l'UE s'agissant du développement et de l'action extérieure.

Graphique 3 – Évolution du programme de financement de BEI Monde

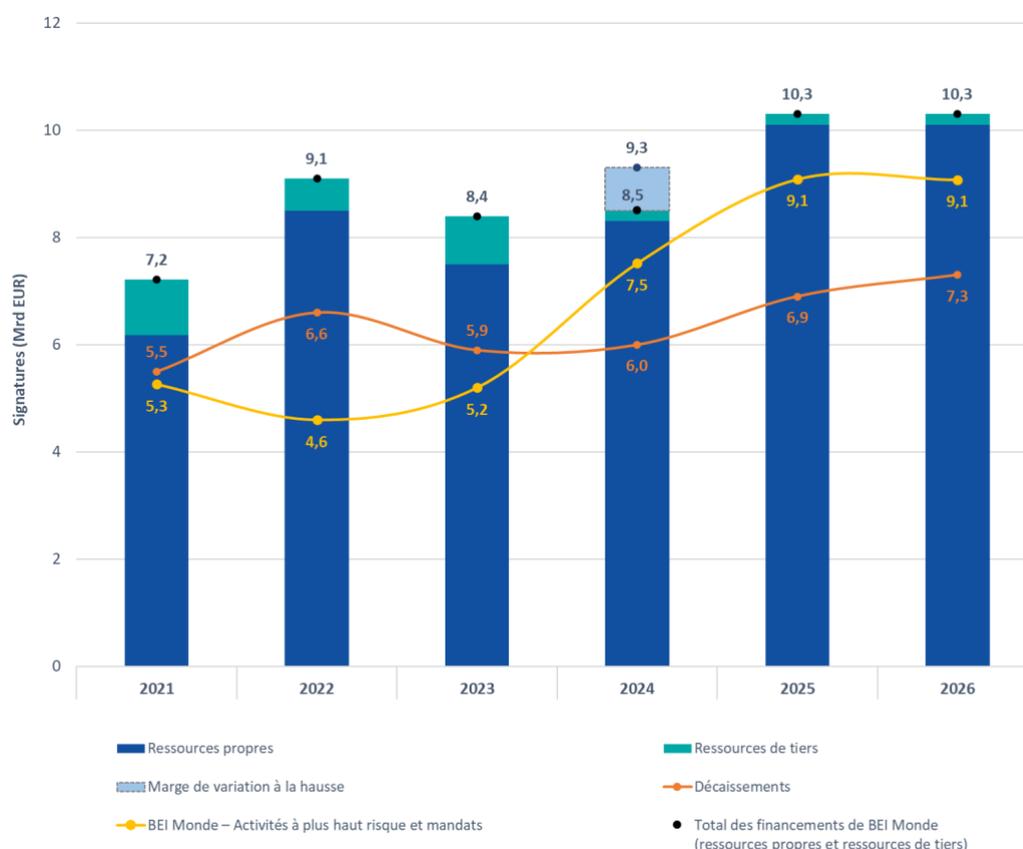


Tableau 7 – Programme de financement de BEI Monde

Mrd EUR	2021	2022	2023	Objectif 2024	2025	2026
Total des financements de BEI Monde	7,2	9,1	8,4	8,5	10,3	10,3
Financements de BEI Monde (ressources propres)	6,2	8,5	7,5	8,3	10,1	10,1
- Activités classiques	0,9	3,9	2,3	0,8	1,0	1,0
- Activités à plus haut risque et au titre de mandats	5,3	4,6	5,2	7,5	9,1	9,1
- Activités à plus haut risque en risques propres	0,4	2,1	1,5	1,1	1,0	1,0
- Activités au titre de mandats	4,9	2,5	3,7	6,4	8,1	8,1
(dont mandat de prêt extérieur, IVCDI et FEDD+)						
Financements de BEI Monde (ressources de tiers)	1,0	0,6	0,9	0,2	0,2	0,2

Une action à l'échelle mondiale

L'exécution du programme de financement pour 2024 se déroulera dans un environnement macroéconomique et politique difficile (se reporter également à la section 2).

Centrée sur les objectifs les plus immédiats en 2024, **la mise en œuvre de la stratégie Global Gateway de l'UE sur le continent africain et à travers le monde demeure une priorité essentielle** et contribue à la mise en place de liaisons intelligentes, propres et sûres dans les domaines du numérique, de l'énergie et des transports, et au renforcement des systèmes de santé, d'éducation et de recherche dans le monde entier. BEI Monde vise à

faciliter au moins un tiers des 300 milliards d'EUR d'investissements que la stratégie Global Gateway devrait permettre de mobiliser d'ici 2027 (fin de l'actuel CFP).

BEI Monde **adaptera son offre aux besoins locaux** pour optimiser son impact. Elle ciblera des opérations de moindre envergure à fort impact en matière de développement dans des pays moins avancés, y compris en Afrique subsaharienne. L'offre est étayée par des services de conseil, selon les besoins. Des projets de plus grande dimension seront menés avec des partenaires bien établis pour renforcer notre soutien fructueux à l'action en faveur du climat et aux infrastructures.

BEI Monde contribue également aux objectifs ambitieux définis dans la Feuille de route du Groupe BEI dans son rôle de banque du climat et dans le Plan de la BEI pour l'adaptation aux changements climatiques.

Dans le cadre de la dimension extérieure du pacte vert pour l'Europe, BEI Monde continue d'**accompagner une transition juste** vers des économies et des systèmes énergétiques durables, neutres sur le plan climatique et efficaces dans l'utilisation des ressources **dans les pays partenaires**. La mise sur pied de nombreux projets est en cours pour soutenir la transition énergétique juste dans les pays partenaires.

Un effort financier majeur est requis pour **renforcer la résilience dont continue de faire preuve l'Ukraine et un soutien accru sera nécessaire pour la reconstruction du pays** après la guerre. L'**initiative EU for Ukraine (EU4U)**, qui comprend la création d'un fonds fiduciaire proposant des garanties pour les financements de BEI Monde, des opérations de financement d'impact et des aides non remboursables (telles que des subventions à l'investissement ou des bonifications d'intérêts), est assortie d'un **dispositif d'assistance technique de 100 millions d'EUR financé sur les ressources propres de la BEI**. Le Fonds aidera à poursuivre le soutien à l'Ukraine et constituera une solution temporaire en attendant l'adoption de mesures à plus long terme de l'UE. Grâce à une contribution au titre de l'IVCDCI, 100 millions d'EUR supplémentaires de nouveaux prêts sont mis à disposition dans le cadre de l'initiative EU4U. Des négociations concernant une nouvelle facilité en faveur de l'Ukraine sont en cours. Le volume annuel de financement de la Banque en soutien à l'Ukraine devrait atteindre entre 1 milliard d'EUR et 2 milliards d'EUR d'ici 2025. Pour soutenir les priorités de l'Union européenne en matière de voisinage et d'élargissement, BEI Monde continuera de privilégier les investissements appuyant la capacité d'intégration européenne des pays et leurs préparatifs en vue de l'adhésion à l'UE.

BEI Monde continue de mettre l'accent sur le financement de projets à long terme qui s'attaquent aux principales causes des migrations et des déplacements forcés (conflits, fragilité, changements climatiques et dégradation de l'environnement) ou portent sur l'adaptation aux effets des changements climatiques ou encore les infrastructures urbaines résilientes, en reconnaissant l'interdépendance entre la biodiversité et les changements climatiques, en particulier pour le développement et le bien-être. Par ailleurs, BEI Monde renforcera la part des opérations à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation économique des femmes.

Au cours de la période de planification, BEI Monde intensifiera la mise en œuvre de ses mandats :

- la fenêtre d'investissement 1 de l'IVCDCI (dédiée aux prêts souverains) a été signée en 2022. Des discussions sont en cours concernant un financement complémentaire pour la fenêtre d'investissement 1 de l'IVCDCI en vue de soutenir les projets relevant de l'initiative Global Gateway ;
- la fenêtre d'investissement 4 et le Fonds fiduciaire ACP (spécialisé dans les prêts au secteur privé dans les pays ACP) ont été signés en février 2023 ;
- les négociations concernant les accords de garantie au titre de l'architecture ouverte du FEDD+ avancent et les premiers accords ont été signés à la fin de 2023 ;
- les négociations relatives à la fenêtre d'investissement 2 de l'IVCDCI (prêts à des contreparties infra-étatiques) se poursuivent et les discussions concernant la fenêtre d'investissement 3 de l'IVCDCI (risque politique) devraient débiter prochainement.

L'**activité au titre des mécanismes sur risques propres demeure essentielle** pour maintenir l'équilibre entre les financements des secteurs public et privé : ce n'est que par la mobilisation du secteur privé que les objectifs à fort impact – tels que le renforcement de la production d'énergie d'origine renouvelable, le soutien aux petites et moyennes entreprises, l'autonomisation économique des femmes et l'emploi des jeunes – pourront être atteints. Abandonnant l'architecture relativement fragmentée des mécanismes sur risques propres, le nouveau Mécanisme de financement mondial (MFM) unique, qui a été mis en place en 2023, est davantage aligné sur les grands objectifs de l'UE.

BEI Monde continuera également de **faire appel à des ressources de tiers** et d'**étoffer l'offre de panachage de ressources et de services de conseil** qu'elle propose à ses partenaires afin d'en renforcer l'impact. En 2024, BEI Monde s'attachera à déployer des ressources au titre de l'initiative EU4U et des fonds fiduciaires comme le Fonds fiduciaire ACP, ainsi que des mécanismes de panachage gérés par la Commission.

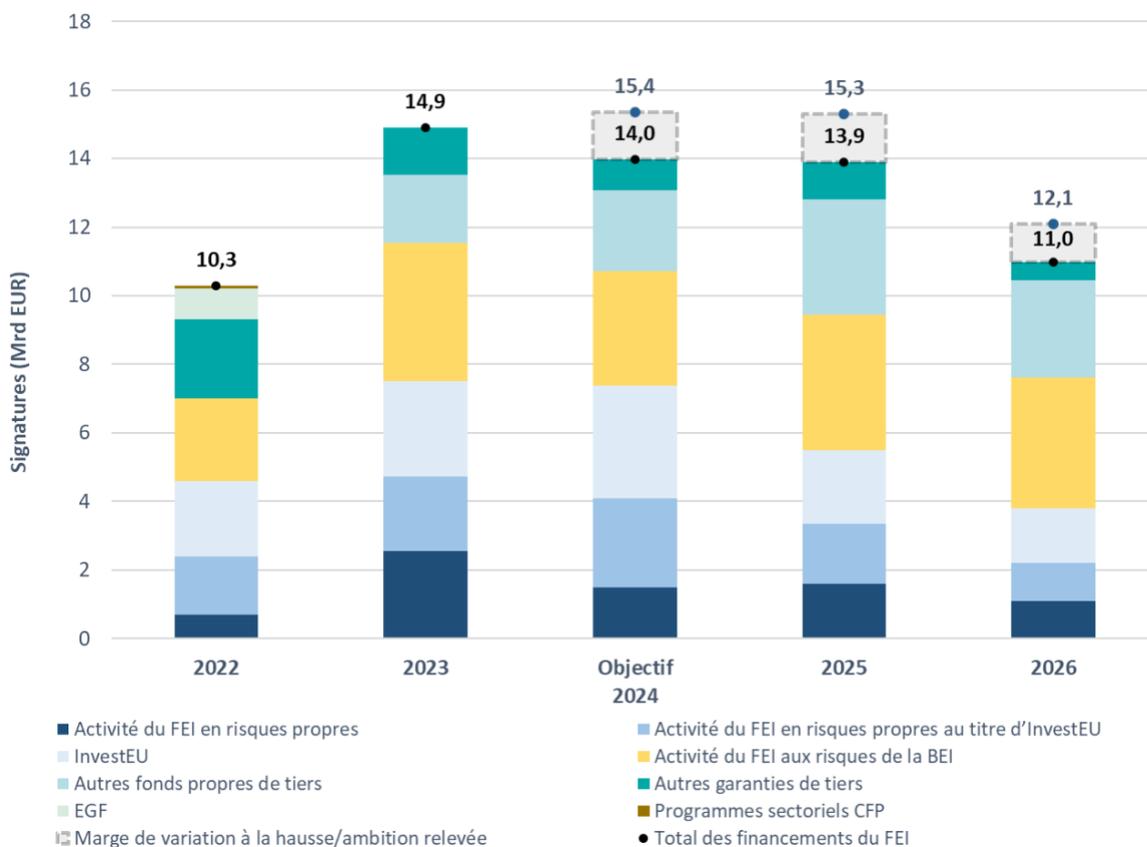
Un élargissement de **l'éventail de produits de financement** de BEI Monde **sera examiné** pour : i) lancer les premières opérations pilotes de prêts sectoriels, ii) expérimenter les clauses de résilience face aux changements climatiques dans les contrats avec certains emprunteurs souverains vulnérables aux changements climatiques, iii) proposer davantage de financements en monnaies locales et iv) introduire de nouvelles structures de prêts A/B⁸ afin de mobiliser des co-bailleurs de fonds à l'appui de projets du secteur privé.

Activités du FEI

Le FEI joue un rôle important au sein du Groupe BEI en proposant des financements pour les petites entreprises et les infrastructures, en soutenant les transitions écologique et numérique, et en accordant davantage d'attention au capital humain dans ses financements, sachant que l'action en faveur du climat et la durabilité environnementale constituent un objectif stratégique prioritaire.

La **mise en œuvre des mandats**, en particulier InvestEU, demeure l'élément central du programme de financement du FEI, pour lequel un objectif de 14,0 milliards d'EUR et un volume maximum de 15,4 milliards d'EUR sont fixés.

Graphique 4 – Évolution du programme de financement du FEI



⁸ Le prêt A/B est une structure dans laquelle la BEI proposerait le prêt A sur ses ressources propres et une autre institution financière fournirait la partie désignée prêt B.

Tableau 8 – Programme de financement du FEI

Mrd EUR	2022	2023	Objectif 2024	2025	2026
Financements du FEI	10,3	14,9	14,0	13,9	11,0
Activité du FEI en risques propres	0,7	2,5	1,5	1,6	1,1
Activité du FEI en risques propres / participation à InvestEU	1,7	2,2	2,6	1,8	1,1
Activité du FEI aux risques de la BEI ⁽¹⁾	2,4	4,0	3,3	3,9	3,8
Autres garanties de tiers	2,3	1,4	0,9	1,1	0,5
Autres fonds propres de tiers		2,0	2,4	3,4	2,8
FEIS / InvestEU	2,2	2,8	3,3	2,1	1,6
EGF	0,9				
Programmes sectoriels CFP	0,1				

⁽¹⁾ Sont inclus pour 2024 un montant d'investissement annuel pour le mandat RCR de 1,72 milliard d'EUR, un montant de 0,46 milliard d'EUR pour les fonds dédiés aux infrastructures et à l'action climatique, un montant de 0,05 milliard d'EUR pour les co-investissements dans le domaine de l'action en faveur du climat et un montant de 1,10 milliard d'EUR pour le contrat de niveau de service de la BEI.

Une action à l'appui des entreprises européennes en phase de démarrage et en expansion

InvestEU reste l'une des forces motrices de l'activité du FEI, compte tenu de l'intérêt prononcé du marché pour les produits InvestEU du FEI, en particulier dans le domaine de l'innovation. Cette demande se manifeste particulièrement pour les garanties sur portefeuille et pour les investissements en fonds propres : les volumes sollicités du côté des intermédiaires financiers et des gestionnaires de fonds dépassent le budget disponible dans le cadre du programme.

Les ressources InvestEU à engager au cours des trois prochaines années, tous produits confondus, soutiendront des opérations pour un montant proche de 6,7 milliards d'EUR. Le FEI fournit un large éventail de services de soutien : appui aux intermédiaires investissant dans des projets en rapport avec les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les transports durables et les infrastructures numériques, ainsi que dans les technologies numériques stratégiques et vertes ; soutien à l'innovation, à la transformation numérique, à la compétitivité et à la transition écologique dans les entreprises ; accompagnement des entreprises axées sur le développement des compétences et l'impact social et environnemental.

Le FEI **progresses bien vers l'objectif fixé pour la garantie InvestEU bénéficiant du soutien au titre de Next Generation EU**. En raison de la concentration en début de période des opérations relevant d'InvestEU, on peut s'attendre à une baisse de l'activité au titre de ce programme à compter de 2025.

Au vu de la forte demande du marché, le FEI cherche activement à attirer de nouvelles ressources, y compris des financements complémentaires provenant de programmes sectoriels de l'UE via le compartiment « États membres ». Les **volumes de garanties du FEI devraient augmenter** avec l'utilisation du compartiment « États membres ». Plusieurs États membres ont signé des conventions de contribution à ce compartiment avec la Commission. Dans le cadre de ces nouveaux dispositifs de garantie, l'accent sera mis en premier lieu sur la transition vers une économie verte, et les objectifs en matière de compétitivité et d'innovation continueront d'être soutenus.

En ce qui concerne les apports de fonds propres, le FEI poursuit son évolution vers une approche thématique de l'investissement soutenant la création d'un écosystème de financement durable pour les principaux secteurs verticaux stratégiques relevant des grands objectifs de l'UE. Il soutient notamment à ce titre des fonds d'investissement couvrant tout le spectre des financements en faveur de promoteurs de projets d'infrastructure et de petites entreprises d'Europe.

En ce qui concerne les **fonds d'investissement dédiés aux petites entreprises**, le FEI s'efforce d'intervenir à tous les stades du développement, du financement du transfert de technologies dans les phases initiales jusqu'aux étapes pré- et post-introduction en bourse à l'autre extrémité du spectre, en passant par le capital d'expansion et de croissance. Au cours de la période de planification, une attention particulière sera portée aux objectifs en lien avec le climat et la cohésion en tant que priorité d'investissement transversale, tous stades de développement des entreprises et secteurs confondus.

La mise en œuvre de **REPowerEU+** au moyen des produits du FEI a débuté en 2023 et contribue à la concrétisation des ambitions relevées du FEI en matière d'action en faveur du climat et de durabilité environnementale. Entre 2023 et 2027, 4,5 milliards d'EUR devraient être investis. La contribution du FEI au

plan REPowerEU+ devrait mobiliser quelque 61,9 milliards d'EUR à l'appui des énergies durables, de l'efficacité énergétique et de l'innovation liée aux technologies vertes.

Le FEI contribue également à la transition écologique en utilisant **le mandat Ressources en capital-risque (RCR) et les fonds dédiés aux infrastructures et à l'action en faveur du climat gérés au nom de la BEI**. Pour ces fonds, l'objectif est de consacrer 70 % du portefeuille au soutien à l'action en faveur du climat. Pour 2024, le mandat RCR vise une contribution de 23 % au minimum à l'OPP Énergies durables et ressources naturelles du Groupe. En outre, au titre de REPowerEU+, la contribution à cet OPP sera de 75 %.

L'**initiative Champions technologiques européens (ICTE)** gérée par le FEI, a été lancée avec succès en février 2023, avec un engagement cumulé de 3,75 milliards d'EUR (dont 400 millions d'EUR de la BEI et 100 millions d'EUR du FEI sur leurs ressources propres). Le fonds de fonds a pour objectif d'apporter à des entreprises européennes innovantes et prometteuses à un stade de croissance avancé le capital de développement dont elles ont grand besoin, et de renforcer ainsi l'autonomie stratégique et la compétitivité de l'Union européenne. Le déploiement de l'ICTE s'est déroulé beaucoup plus rapidement que ce qui avait été prévu initialement.

En 2024, le FEI prévoit de déployer un nouveau **programme de co-investissement BEI-FEI dans le domaine des technologies propres**, en coopération avec la BEI. Un mandat d'apport de fonds propres sur ressources propres de la BEI de 200 millions d'EUR (hors InvestEU) spécifiquement consacré aux co-investissements est envisagé. L'objectif du dispositif est de fournir, sur une base sélective, des financements directs pour des co-investissements en fonds propres dans de petites entreprises et des entreprises de taille intermédiaire de l'UE dont les activités ou investissements contribuent aux objectifs en matière d'action en faveur du climat et de durabilité environnementale.

Le FEI continue également de suivre attentivement les discussions concernant les propositions relatives à la plateforme STEP formulées par la Commission.

En outre, le FEI étudie plusieurs produits dans le cadre de la Facilité pour la reprise et la résilience, dont la plupart pourraient être déployés conjointement avec la BEI.

Services de conseil

Nos activités de conseil continueront de renforcer les propositions de financement du Groupe BEI. Les services de conseil apportent une valeur ajoutée réelle dans l'appui au marché pour les technologies émergentes ainsi que pour la réserve de nouveaux projets du Groupe.

Des outils spécifiques tels que le [Green Eligibility Checker de la BEI](#) aident nos intermédiaires et nos clients à accélérer le déploiement des pratiques et des investissements verts et positifs pour la nature. En s'appuyant sur l'expérience du [portail Green Gateway](#) et du soutien bilatéral de la BEI, les services de conseil concevront des outils et une offre ciblée pour renforcer leur appui à l'action en faveur du climat et à la durabilité environnementale, aux investissements dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, ainsi qu'à la décarbonation de l'industrie et aux technologies neutres en carbone. La mise en place de plateformes de conseil spécifiques pour aider à la préparation de projets liés à l'hydrogène est également prévue.

Les services de conseil à l'appui d'une transition juste contribuent au programme en faveur du climat du Groupe BEI et à la réalisation de ses objectifs en matière de cohésion. Davantage de missions de conseil sont planifiées pour aider les régions admissibles dans le cadre du Mécanisme pour une transition juste. En font partie le soutien via la plateforme de conseil InvestEU pour le déploiement des aides non remboursables de la Commission (en combinaison avec des prêts de la BEI) ainsi que l'assistance technique au titre de Jaspers, la principale initiative de conseil relevant de la politique de cohésion de l'UE.

Le Mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux ELENA continue de soutenir la préparation de projets dans les domaines de l'efficacité énergétique et des transports durables. Son portefeuille couvre une vaste zone géographique dans les régions relevant de l'objectif de cohésion dans douze États membres.

Différentes initiatives ciblant des investissements sociaux devraient être renforcées au cours de la période 2024-2026, y compris les financements sexospécifiques. Les services de conseil à l'appui de projets concernant des infrastructures sociales et des services publics (hôpitaux, établissements d'enseignement supérieur,

logements sociaux, transports durables) continueront de constituer une part essentielle des activités de conseil, en particulier dans les régions relevant de l'objectif de cohésion.

Nous continuerons de développer les services de conseil pour appuyer l'innovation et la transformation numérique et ainsi soutenir les marchés émergents et les technologies de pointe dans divers secteurs : bioéconomie, sciences de la vie, espace, matières premières critiques et textiles, solutions de numérisation de haute précision, transfert de technologie et systèmes de stockage d'énergie. L'accent sera mis sur le soutien à l'écosystème de l'innovation dans les technologies numériques stratégiques, telles que l'intelligence artificielle et la cybersécurité, au moyen d'interventions ciblées visant à améliorer les conditions d'accès au financement. Nous maintiendrons en outre nos efforts en vue d'atteindre les acteurs clés du marché dans ces domaines afin de soutenir la mise au point de nouvelles solutions de financement, d'améliorer le renforcement des capacités et de promouvoir l'essor du marché dans son ensemble.

Les services de conseil renforceront leur modèle de prestation pour l'activité de BEI Monde et amélioreront l'efficacité en rationalisant la structure organisationnelle, les processus et les procédures. Nous nous employons à renforcer le programme d'assistance technique et de services de conseil EU for Ukraine, en tant que priorité majeure. Par l'intermédiaire de Jaspers, nous multiplierons par trois notre soutien consultatif aux pays des Balkans occidentaux en phase de préadhésion, et nous aiderons également les pays du Partenariat oriental de l'UE à améliorer les liaisons de transport relevant du réseau transeuropéen de transport (RTE-T).

Tableau 9 – Activités de conseil

		2020	2021	2022	2023	Objectif 2024	2025	2026
Nombre total de nouvelles missions de conseil	Nombre	370	331	310	617	355	370	385
- BEI – Activité au sein de l'UE	Nombre	318	285	250	522	290	300	310
- BEI Monde	Nombre	52	46	40	56	30	35	35
- FEI ⁽¹⁾	Nombre	s.o.	s.o.	20	39	35	35	40
Nombre d'opérations du Groupe bénéficiant de services de conseil	Nombre	76	54	70	110	90	95	95
Coût d'investissement total estimé des projets BEI bénéficiant de services de conseil	Mrd EUR	35	40	35	98	65	75	80

⁽¹⁾ Missions menées à l'appui de l'activité du FEI par les Services de conseil de la BEI.

4 Viabilité financière

Collecte de ressources, relations avec les investisseurs et notes de crédit

La **note de crédit élevée de la BEI** est un aspect essentiel de son modèle économique et facilite le large et solide soutien des investisseurs, même en période de fortes perturbations. La Banque conserve sa note AAA assortie de perspectives stables qui lui est attribuée par les trois principales agences de notation de crédit Fitch, Moody's et S&P, et qui a été confirmée respectivement en juin, en août et en décembre 2023. Les facteurs qui continuent de soutenir les notes de crédit sont le rôle stratégique pertinent de la Banque pour l'UE, la robuste qualité de crédit du portefeuille de prêts, les solides volants de liquidité, l'accès aux opérations de refinancement de la Banque centrale européenne et la très bonne qualité de la gestion des risques.

Les trois principales agences de notation ont toutes confirmé la **note AAA assortie de perspectives stables du FEI**. Les agences ont reconnu la capitalisation exceptionnelle du FEI, sa très forte liquidité et l'appui sans faille de ses actionnaires.

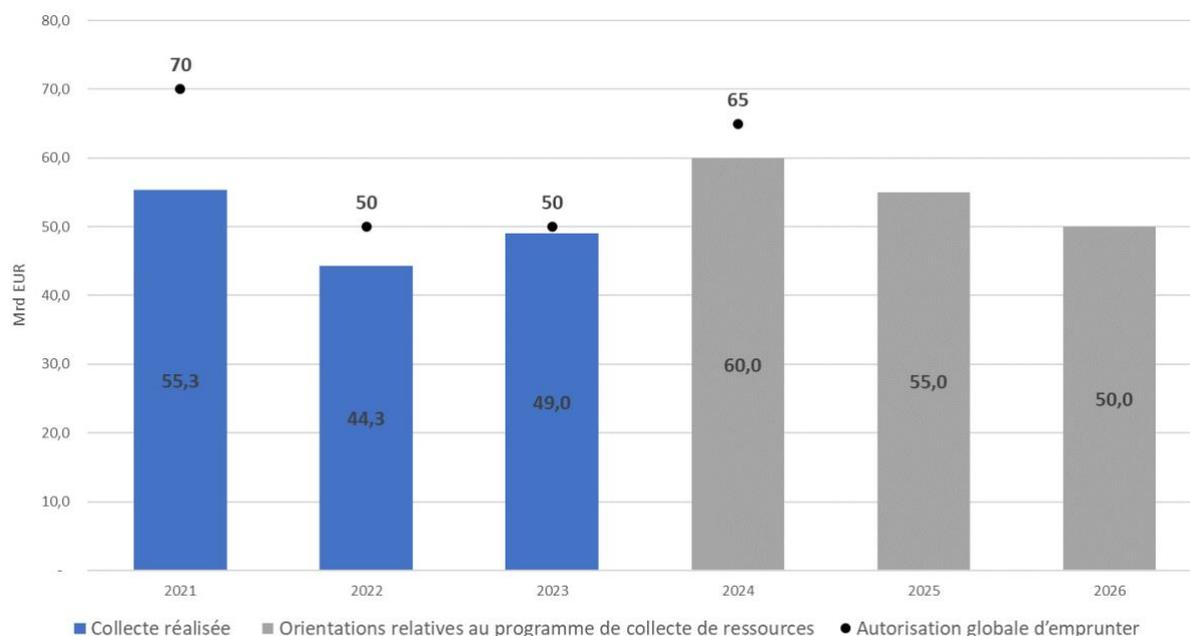
En 2023, les agences de notation se sont penchées sur le rôle de la BEI dans le contexte macroéconomique et géopolitique actuel difficile, tout en suivant les implications de la révision des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement (BMD) dans le cadre du G20. Elles ont paru rassurées par les répercussions limitées qu'ont eues les crises des dernières années sur la qualité des actifs et les résultats de la BEI.

En 2024, la BEI continuera de déployer une **stratégie de collecte de ressources** basée sur l'émission d'emprunts de référence de grande taille et liquides dans les principales monnaies (EUR et USD), complétés par des émissions ciblées, la diversification des monnaies et une composante solide et visible d'obligations climatiquement responsables (OCR) et d'obligations pour le développement durable (OpDD). Les fonds levés au moyen de ces obligations sont affectés exclusivement à des décaissements qui apportent une contribution substantielle à la réalisation des objectifs de durabilité de l'UE, dans le cadre de l'alignement graduel suivant l'évolution de la législation européenne relative au financement des activités durables, notamment le règlement établissant une taxinomie de l'UE et la norme de l'UE en matière d'obligations vertes.

Fin 2023, la BEI avait levé un montant total de 49,8 milliards d'EUR grâce à ses émissions dans 16 monnaies. Ce volume supérieur au programme de collecte de ressources de 45 milliards d'EUR annoncé initialement correspond à la quasi-totalité du montant de 50 milliards d'EUR qu'elle était autorisée à emprunter. Les émissions d'OCR et OpDD ont représenté 14,6 milliards d'EUR en 2023 (contre 19,9 milliards d'EUR en 2022), soit 29 % du programme de collecte de ressources (2022 : 45 %). Par ailleurs, la BEI a continué de jouer un rôle de chef de file en matière d'innovation sur le marché des capitaux en 2023, avec deux nouvelles transactions utilisant la technologie des chaînes de blocs : i) son tout premier instrument à taux variable enregistré sur une chaîne de blocs et la première obligation en livres sterling jamais émise sur une chaîne de blocs, et ii) sa première obligation verte au format numérique et la toute première obligation en couronnes suédoises sur une chaîne de blocs.

Le **programme de collecte de ressources pour 2024**, avec une autorisation globale d'emprunter à concurrence d'un montant maximum de 65 milliards d'EUR, reflète le volume d'emprunt nécessaire pour concrétiser les objectifs opérationnels fixés dans le présent Plan d'activité. Au vu des conditions de marché sur le segment des emprunteurs souverains, supranationaux et agences, la bonne exécution de ce programme exigera de la Banque qu'elle fasse preuve de vigilance et d'agilité. Les prévisions pour les besoins d'emprunt annuels en 2024 figurent dans le graphique 5, accompagnées d'indications préliminaires pour 2025 et 2026.

Graphique 5 – Évolution du programme d’emprunt de la BEI pour les activités du Groupe BEI



Planification du capital

Le Groupe BEI reste très attentif à ce que les niveaux d’activité soient à la fois financièrement viables et conformes à son modèle économique, qui repose sur sa cote de crédit élevée, notamment la note AAA et le statut d’émetteur d’excellence sur les marchés des capitaux dont jouit la BEI. Les besoins en capital à court et long terme font l’objet d’un suivi étroit.

Les principaux ratios de capital du Groupe BEI devraient continuer de respecter avec une bonne marge les limites qui leur sont applicables en matière de propension au risque. Par conséquent, le présent Plan d’activité est jugé financièrement viable sur le long terme.

Planification financière

En 2023, les banques centrales ont continué de durcir leurs politiques monétaires pour lutter contre l’inflation, portant les taux d’intérêt dans les grandes économies mondiales à leur plus haut niveau depuis vingt ans. Cet environnement devrait avoir une incidence globale positive sur l’évolution à venir de l’excédent net de la BEI.

Tableau 10 – Excédent net de la BEI (avant provisions) (données 2023 non auditées)

Mio EUR	2021	2022	2023	Orientations 2024
Excédent net	2 388	2 396	2 452	2 479

Budget

Des efforts soutenus devront être déployés pour concrétiser les ambitieux objectifs qui sont fixés dans le présent Plan d’activité. Il sera crucial de faire preuve d’agilité et de souplesse pour accroître le déploiement de ressources en vue de réaliser les objectifs du Groupe BEI, en ce compris les initiatives visant à renforcer l’efficacité et l’efficience organisationnelles. La transition numérique représente un pan important de ce processus.

Le budget d'exploitation pour 2024 jugé nécessaire pour la mise en œuvre du plan est présenté ci-dessous.

Tableau 11 – Budget d'exploitation total de la BEI

Mio EUR	Budget 2023	Budget 2024
Revenus d'intermédiation et recettes administratives	1 692,9	1 786,5
Amortissements et charges d'exploitation	-1 252,0	-1 409,7

Tableau 12 – Budget d'équipement 2024

Mio EUR	Budget annuel 2023	Budget annuel 2024
Total des dépenses d'équipement	239,5	241,4

5 Notre façon de travailler – Un Groupe BEI responsable

Partenaires institutionnels et parties prenantes

Le Groupe BEI travaille en étroite collaboration avec la Commission, le Parlement européen et les États membres pour examiner les implications de la **révision à mi-parcours du cadre financier pluriannuel**. Parallèlement, la révision à mi-parcours des programmes de l'UE relatifs à InvestEU, l'IVDCI et la politique de cohésion est en cours.

Il est primordial que le Groupe BEI continue de coopérer avec les institutions de l'UE et d'autres partenaires afin de renforcer son soutien aux actuelles **priorités stratégiques de l'UE**, telles que la Facilité pour la reprise et la résilience, l'initiative Global Gateway, la coopération européenne en matière de sécurité et de défense, l'autonomie stratégique et la politique commerciale. La Banque a aussi consolidé ses relations avec des commissions du Parlement européen et organise régulièrement des échanges de vues au niveau politique et technique.

Le Groupe BEI travaille en outre en étroite collaboration avec d'autres institutions financières internationales et des banques nationales de promotion économique (BNPE) à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Europe. Dans le contexte des discussions sur la réforme de l'architecture financière internationale, la BEI continuera à s'engager activement. Elle a participé activement à l'examen des cadres d'adéquation des fonds propres dans le contexte du G20, au Sommet pour un nouveau pacte financier mondial et au rapport du groupe d'experts indépendants sur le renforcement des banques multilatérales de développement. Nous soutenons la coopération internationale et notamment le mouvement [« Finance en commun »](#) et avons lancé [l'initiative conjointe en faveur de l'économie circulaire](#) afin de renforcer nos partenariats ainsi que nos engagements à l'appui d'actions communes.

Le Groupe BEI, en tant que principal **partenaire chargé de la mise en œuvre d'InvestEU**, a proposé son assistance à d'autres partenaires de mise en œuvre, notamment pour la mise en place de **plateformes d'investissement conjointes**.

La BEI continuera par ailleurs à appuyer les **Nations unies** au cours de cette Décennie d'action pour atteindre les objectifs de développement durable et lutter contre les changements climatiques. Un accord a été conclu avec un groupe restreint de partenaires des Nations unies afin de permettre à la BEI de financer directement des services d'assistance technique ou de conseil fournis par de tels partenaires.

Notre personnel

Notre personnel demeure notre atout majeur. Sa mobilisation reste une priorité et la diversité des effectifs est essentielle pour le Groupe BEI. Des plans d'action ont été conçus pour l'amélioration de la communication et du partage de connaissances, l'efficacité des processus et la façon de travailler, y compris le droit à la déconnexion en dehors des heures de service. Une formation du personnel et des cadres sur la santé mentale et la prévention du harcèlement est également proposée.

Une approche plus structurée de la gestion des talents a été introduite. Elle prévoit une nouvelle mouture du programme de renforcement des compétences en matière d'encadrement et de gestion.

Nous mettons la dernière main à la nouvelle approche du Groupe BEI en matière de diversité, d'équité, d'inclusion et de sentiment d'appartenance, avec pour objectif de compter parmi les meilleurs employeurs. Outre l'égalité hommes-femmes, les initiatives en matière de diversité portent également sur les personnes LGBTIQ, le handicap, la neurodiversité et l'origine ethnique. La nouvelle approche en matière de diversité, d'équité, d'inclusion et d'appartenance est essentielle pour garantir un environnement de travail juste et équitable.

Faire évoluer notre façon de travailler

La BEI poursuit la mise en œuvre de la stratégie Ambition numérique du Groupe. La Banque se concentre sur des programmes phares définis en 2023 qui visent à améliorer la résilience, le niveau de compétence, l'adoption de l'informatique en nuage et la situation en matière de données. Elle prévoit de définir une approche globale pour l'intégration de l'innovation dans tous les domaines d'activité et une utilisation accrue de l'intelligence artificielle et de solutions d'automatisation des processus robotisés pour plus d'efficacité. La mise en place d'un nouveau modèle opérationnel a débuté dans l'optique de faire de la Banque une organisation plus agile, en accordant la priorité nécessaire aux investissements dans le numérique.

Avec la transition vers un mode de travail post-COVID plus stable, la Banque doit s'assurer de continuer à avancer sur la trajectoire de réduction des émissions de carbone 2018-2025, conformément à son engagement de réduire ses émissions absolues de 12,5 %. L'empreinte carbone du Groupe BEI (émissions de carbone brutes) en 2024 devrait être inférieure d'au moins 10,6 % à celle de 2018. En 2024, le Groupe se concentrera sur le déploiement d'une nouvelle politique concernant l'environnement de travail, l'introduction de technologies intelligentes, le passage à des déplacements plus efficaces et la modification des habitudes de déplacement pour contribuer à la sobriété carbone de l'organisation, en faisant des choix respectueux du climat dans notre manière de travailler.

Il est prévu que le **système de management environnemental et d'audit** (EMAS), qui certifie le système de gestion environnementale de la Banque pour ses activités internes, soit mis à jour en 2024 et que le périmètre de ses rapports soit étendu.

Le déploiement de l'**outil d'examen préliminaire des risques climatiques** a permis au Groupe de cartographier son exposition aux risques physiques et de transition. Pour prendre des décisions éclairées en matière de gestion des risques, la BEI continue à examiner de quelle manière elle peut davantage prendre en compte les risques climatiques dans le processus d'octroi de crédit et améliorer la méthodologie de son test de la résistance climatique. Il s'agit d'améliorer les outils existants et les indicateurs du cadre de référence de la propension au risque, et de mettre au point de nouvelles méthodes, en tenant compte de l'évolution du marché et des anticipations réglementaires.

BEI Monde s'est attachée à renforcer son modèle opérationnel et sa présence locale, en l'implantant dans les locaux des délégations de l'UE dès lors que c'est possible. Après l'établissement du premier pôle régional pour l'Afrique de l'Est à Nairobi en 2021, les bureaux régionaux d'Abidjan, de Belgrade, du Caire et de Pretoria ont été transformés en pôles régionaux en 2023. En 2024, quatre nouveaux bureaux devraient être ouverts à Astana, Pristina, Podgorica et Tachkent, et des agents locaux recrutés pour renforcer les équipes.

La dernière main devrait être mise à **deux évaluations importantes** en 2024 : l'évaluation du soutien apporté par la BEI aux petites entreprises au moyen des produits de financement par l'emprunt et l'évaluation de la stratégie du Groupe BEI en matière d'égalité hommes-femmes, qui s'intéressera également au soutien en matière d'égalité de genre à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne. Les conclusions de l'évaluation en cours de la Feuille de route de la banque du climat alimenteront les discussions sur le renouvellement du cadre, susceptibles de débuter en 2025. Les thèmes suivants sont notamment proposés pour faire l'objet de nouvelles évaluations en 2024 : le Fonds de garantie européen, la Politique de prêt dans le secteur de l'énergie et le Cadre de mesure de l'additionnalité et de l'impact.

Dans le domaine de la **lutte contre la fraude**, la Banque optimisera ses procédures d'enquête afin d'améliorer l'efficacité du traitement des allégations de manœuvre interdite. Elle continuera également à tirer parti de ses activités de détection de la fraude pour prévenir activement de potentielles manœuvres interdites dans les activités du Groupe BEI.

La complexité de l'**environnement en matière de sanctions** exige du Groupe BEI qu'il continue à optimiser le programme pour le respect des sanctions, notamment en raison de l'évolution de la réglementation en lien avec l'invasion de l'Ukraine.

La Banque publie activement des informations concernant ses activités et entretient un dialogue régulier et constructif avec la société civile, notamment dans le cadre de la rencontre-débat annuelle avec le Conseil d'administration de la BEI.

La Banque continue de bénéficier des **meilleures notes de sa catégorie auprès des grandes agences de notation de la durabilité**. Dans l'Union européenne, conformément à la nouvelle directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD), les rapports sur la durabilité sont en train d'acquiescer le même statut que l'information financière.

6 Tableau des indicateurs du Groupe BEI

Tableau 13 – Indicateurs du Groupe BEI

	Unité	2021	2022	2023	Objectif 2024	Orientations 2025	Orientations 2026
INDICATEURS RELATIFS À L'IMPACT ET À L'ADDITIONNALITÉ							
1 Signatures du Groupe BEI (ressources propres et ressources de tiers) ⁽¹⁾	Mrd EUR	96,3	73,9	87,9	86,4	85,7	78,4
- BEI – Activité au sein de l'UE ⁽²⁾	Mrd EUR	57,9	56,0	66,8	65,0	62,8	58,3
- BEI Monde	Mrd EUR	7,2	9,1	8,4	8,5	10,3	10,3
- FEI	Mrd EUR	32,2	10,3	14,9	14,0	13,9	11,0
2 Décaissements du Groupe	Mrd EUR	43,6	58,2	58,2	56,7-62,6	57,5-64,7	55,7-62,7
3 Objectifs de politique publique du Groupe							
- Innovation, transformation numérique et capital humain	Mrd EUR	20,9	17,3	19,8	20,4	21,2	18,8
- Financement des PME et des ETI	Mrd EUR	45,6	20,2	19,9	19,6	19,3	18,0
- Villes et régions durables	Mrd EUR	13,9	16,1	21,3	18,6	18,3	17,0
- Énergies durables et ressources naturelles	Mrd EUR	15,5	21,4	26,9	28,8	28,2	25,7
4 Cohésion économique et sociale et convergence de l'UE – en % des signatures du Groupe	%	s.o.	44,7%	45,8%	43,3%	44,1%	44,2%
- Financements de la BEI dans l'UE ⁽³⁾	%	s.o.	45,4%	45,3%	44,0%	45,0%	45,0%
- PIR concernant les régions moins développées	%	s.o.	s.o.	25,9%	22,0%	23,0%	23,0%
- FEI	%	s.o.	39,5%	47,0%	40,0%	40,0%	40,0%
5 Action en faveur du climat et durabilité environnementale – en % des signatures du Groupe	%	s.o.	52,9%	56,0%	47,0%	46,8%	47,2%
- Financements de la BEI ⁽⁴⁾	%	s.o.	56,2%	60,0%	>50%	>50%	>50%
- FEI	%	s.o.	21,2%	34,5%	30,0%	>30%	>30%
6 Nombre total de nouvelles missions de conseil	Nombre	331	310	617	355	370	385
- BEI – Activité au sein de l'UE	Nombre	285	250	522	290	300	310
- BEI Monde	Nombre	46	40	56	30	35	35
- FEI	Nombre	s.o.	20	39	35	35	40
7 Nombre d'opérations du Groupe bénéficiant de services de conseil	Nombre	54	70	110	90	95	95
8 Impact macroéconomique des activités du Groupe BEI en Europe (indicateur statistique)							
Impact économique sur l'emploi – à court terme (après 5 ans)	Nbre	1 030	950	1 460	s.o.	s.o.	s.o.
- à long terme (après 20 ans)	(milliers)	590	560	780	s.o.	s.o.	s.o.
Impact économique sur le PIB – à court terme (après 5 ans)	%	1,1%	1,1%	1,0%	s.o.	s.o.	s.o.
- à long terme (après 20 ans)	%	0,8%	0,8%	0,7%	s.o.	s.o.	s.o.
INDICATEURS RELATIFS À LA VIABILITÉ FINANCIÈRE							
9 Programme d'emprunt de la BEI pour les activités du Groupe	Mrd EUR	55,3	44,3	49,8	60,0	55,0	50,0
INDICATEURS RELATIFS À « NOTRE FAÇON DE TRAVAILLER »							
10 Réduction des émissions de CO ₂ au niveau de l'organisation interne du Groupe ⁽⁵⁾	%	71,8	36,4	31,5	10,6	12,4	s.o.
11 Mise en œuvre des plans d'action de l'Audit interne à l'échelle du Groupe	%	62	81	62	65	65	65
12 Mise en œuvre des recommandations de l'IG à l'échelle du Groupe	%	85	61	64	60	60	60
13 ETP du Groupe (indicateur statistique)		4 230	4 428	4 780	s.o.	s.o.	s.o.
- Cadres	Nombre	3 427	3 626	3 907	s.o.	s.o.	s.o.
- Fonctions d'exécution	Nombre	803	802	873	s.o.	s.o.	s.o.

(1) Les chiffres concernant le total des signatures du Groupe évitent une double comptabilisation des opérations conjointes (par exemple, les opérations du FEI bénéficiant d'une contre-garantie de la BEI). 2021 : 1,0 Mrd EUR. 2022 : 1,5 Mrd EUR. 2023 : 2,2 Mrd EUR. 2024 : 1,1 Mrd EUR, 2025 : 1,3 Mrd EUR, et 2026 : 1,1 Mrd EUR.

(2) Toutes les activités de la BEI à l'intérieur de l'UE et dans les pays tiers en dehors du périmètre de BEI Monde (c'est-à-dire AELE et Royaume-Uni).

(3) Le relèvement des ambitions de la BEI en matière de cohésion s'inscrit dans le droit fil de la note d'orientation en matière de cohésion approuvée en 2021.

(4) Dans le cadre de la Feuille de route de la banque du climat, la BEI s'est engagée à consacrer plus de 50 % de l'ensemble de ses financements sur ressources propres à l'action pour le climat et à la durabilité environnementale d'ici 2025.

(5) Dans le cadre de la Feuille de route de la banque du climat, le Groupe s'est engagé dans une trajectoire de réduction des émissions de carbone de 12,4 % d'ici à 2025 par rapport à 2018. Suivant une trajectoire de réduction linéaire (1,8 % par an), l'objectif annuel pour 2024 est une réduction de 10,6 % par rapport au niveau de référence (2018).

Les objectifs pour les années 2025 à 2030 seront définis en 2024.

7 Tableaux des indicateurs de la BEI

Tableau 14 – Indicateurs de résultat de la BEI

	Unité	2021	2022	2023	Objectif 2024	2025	2026	Moyenne 2024-2026
INDICATEURS RELATIFS À L'IMPACT ET À L'ADDITIONNALITÉ								
1 Signatures de la BEI (ressources propres)	Mrd EUR	54,0	62,6	74,0	71,8	71,1	67,4	70,1
- BEI – Activité au sein de l'UE ⁽¹⁾	Mrd EUR	47,8	54,1	66,4	63,5	61,0	57,3	58,8
- BEI Monde	Mrd EUR	6,2	8,5	7,5	8,3	10,1	10,1	9,1
2 Décaissements de la BEI (ressources propres)	Mrd EUR	38,8	53,3	53,4	52,8-58,2	53,2-59,7	50,9-57,1	52,4-58,4
- BEI – Activité au sein de l'UE	Mrd EUR	33,9	47,3	47,9	47,3-52,2	47,2-52,8	44,5-49,9	46,3-51,6
- BEI Monde	Mrd EUR	5,0	6,0	5,4	5,5-6,0	6,1-6,9	6,5-7,3	6,0-6,7
3 Signatures de la BEI (ressources propres) par objectif de politique publique								
Innovation, transformation numérique et capital humain								
- BEI – Activité au sein de l'UE	Mrd EUR	16,7	14,3	16,9	17,3	17,0	16,1	16,8
- BEI Monde	Mrd EUR	15,4	13,5	15,5	15,7	15,0	14,1	14,9
- BEI Monde	Mrd EUR	1,3	0,8	1,4	1,6	2,0	2,0	1,9
Financement des PME et des ETI								
- BEI – Activité au sein de l'UE	Mrd EUR	9,7	13,9	14,8	14,8	14,3	13,6	14,2
- BEI Monde	Mrd EUR	7,9	11,0	12,8	12,7	11,9	11,2	11,9
- BEI Monde	Mrd EUR	1,8	2,9	1,9	2,1	2,4	2,4	2,3
Villes et régions durables								
- BEI – Activité au sein de l'UE	Mrd EUR	13,7	16,1	20,0	18,0	17,8	16,9	17,6
- BEI Monde	Mrd EUR	12,0	14,0	18,5	15,9	15,1	14,2	15,1
- BEI Monde	Mrd EUR	1,7	2,1	1,5	2,1	2,7	2,7	2,5
Énergies durables et ressources naturelles								
- BEI – Activité au sein de l'UE	Mrd EUR	14,3	19,5	22,4	21,7	22,0	20,8	21,5
- BEI Monde	Mrd EUR	12,6	17,0	19,6	19,2	19,0	17,8	18,7
- BEI Monde	Mrd EUR	1,7	2,5	2,7	2,5	3,0	3,0	2,8
Cohésion économique et sociale et convergence de l'UE – en % des signatures de la BEI (ressources propres)								
- orientation initiale pour les régions moins développées	%	41,5%	45,4%	45,1%	44,0%	45,0%	45,0%	44,7%
- orientation initiale pour les régions moins développées	%	s.o.	s.o.	25,9%	22%	23%	23%	22,7%
Action en faveur du climat et durabilité environnementale – en % des signatures de la BEI (ressources propres)								
- orientation initiale pour les régions moins développées	%	51,0%	56,2%	59,9%	>50%	>50%	>50%	>50%
4 Activités de la BEI à plus haut risque en risques propres et au titre de mandats dans l'UE	Mrd EUR	7,0	10,8	13,6	16,0	18,0	18,0	17,3
5 PIR du cadre MAI ayant trait à la valeur ajoutée de la BEI								
Premier pilier – Stratégie								
- BEI – Activité au sein de l'UE		s.o.	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne
- BEI Monde		s.o.	Excellente	Excellente	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne
Deuxième pilier – Qualité et résultats du projet								
- BEI		s.o.	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne
- BEI Monde		s.o.	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne
Troisième pilier – Contribution de la BEI								
- BEI		s.o.	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne
- BEI Monde		s.o.	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne
INDICATEURS RELATIFS À LA VIABILITÉ FINANCIÈRE								
6 Rendement des fonds propres moins rendement notionnel des fonds propres	%	2,4	2,3	1,9	1,5	1,4	1,3	1,4
7 Coefficient d'exploitation (hors provisions) ⁽²⁾	%	26,0	31,4	32,9	< 37	< 35	< 34	< 36
INDICATEURS RELATIFS À « NOTRE FAÇON DE TRAVAILLER »								
8 Réduction des émissions de CO ₂ au niveau de l'organisation interne de la Banque ⁽³⁾	%	79,9	42,2	30,1	10,6	12,4	s.o.	s.o.
9 Mise en œuvre des plans d'action de l'Audit interne	%	62	80	62	65	65	65	65
10 Mise en œuvre des recommandations de l'IG	%	85	62	62	60	60	60	60

⁽¹⁾Toutes les activités de la BEI à l'intérieur de l'UE et dans les pays tiers en dehors du périmètre de BEI Monde (c'est-à-dire AELE et Royaume-Uni).

⁽²⁾L'orientation annuelle pour le coefficient d'exploitation est calculée sur la base des coûts budgétisés. Les coûts non budgétisés ne sont pas pris en compte dans le calcul du coefficient d'exploitation présenté dans ce tableau, notamment l'amortissement du déficit actuariel au titre des régimes de retraite et d'assurance maladie et d'autres provisions (litiges).

⁽³⁾Dans le cadre de la Feuille de route de la banque du climat, la Banque s'est engagée dans une trajectoire de réduction des émissions de carbone de 12,4 % d'ici à 2025 par rapport à 2018. Suivant une trajectoire de réduction linéaire (1,8 % par an), l'objectif annuel pour 2024 est une réduction de 10,6 % par rapport au niveau de référence (2018). Les objectifs pour les années 2025 à 2030 seront définis en 2024.

Tableau 15 – Indicateurs de suivi de la BEI

		Unité	2021	2022	2023	2024
INDICATEURS RELATIFS À L'IMPACT ET À L'ADDITIONNALITÉ						
1	Activités de la BEI à plus haut risque en risques propres dans l'UE	Mrd EUR	2,2	6,3	7,0	9,0
2	Mise en œuvre du mandat de la BEI dans l'UE					
	- Volume de signatures au titre d'InvestEU ⁽¹⁾	Mrd EUR	0,5	1,9	4,6	7,0
	- Investissements mobilisés au titre d'InvestEU ⁽²⁾	Mrd EUR	s.o.	6,4	38,2	s.o.
3	Activités de BEI Monde à plus haut risque en risques propres et au titre de mandats ⁽³⁾	Mrd EUR	5,3	4,6	5,2	7,5
4	Part des financements de la BEI à l'appui de l'action en faveur du climat consacrée à l'adaptation ⁽⁴⁾	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
5	Signatures du FEI au titre de mandats BEI	Mrd EUR	1,6	2,4	2,9	3,3
	- Mandat ressources en capital-risque	Mrd EUR	0,9	1,2	1,5	1,7
6	Coût d'investissement total estimé des projets BEI bénéficiant de nouvelles missions de conseil	Mrd EUR	40	35	98	65
INDICATEURS RELATIFS À « NOTRE FAÇON DE TRAVAILLER »						
7	Diversité, équité, inclusion et sentiment d'appartenance					
	Femmes à des postes d'encadrement supérieur ⁽⁵⁾	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

⁽¹⁾ Un montant de 0,5 milliard d'EUR a été signé en 2021 au titre de la clause de stockage et officiellement rattaché à InvestEU après la signature de l'accord en 2022.

⁽²⁾ Investissements mobilisés au titre d'InvestEU sur la base des signatures.

⁽³⁾ L'indicateur de suivi des activités de BEI Monde à plus haut risque et au titre de mandats comprend 3,7 milliards d'EUR au titre de mandats. Les orientations deviendront un aspect important pour les résultats une fois l'accord relatif à l'ensemble des mandats de BEI Monde conclu.

⁽⁴⁾ Dans le cadre de son Plan pour l'adaptation aux changements climatiques, la BEI s'est engagée à porter la part du financement de l'adaptation à 15 % du total de ses financements dans le domaine de l'action en faveur du climat d'ici à 2025. À compter de 2024, la progression vers l'objectif pour 2025 fera l'objet d'un suivi et de rapports.

⁽⁵⁾ Dans l'attente de l'approbation de la nouvelle approche en matière de prise en compte de la diversité, de l'équité, de l'inclusion et du sentiment d'appartenance.

Glossaire et acronymes

ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
AFED	Architecture financière européenne pour le développement
AT	Assistance technique
BINPE	Banques et institutions nationales de promotion économique
BMD	Banques multilatérales de développement
CEI	Conseil européen de l'innovation
Directive CSRD	Directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises
EMAS	Système de management environnemental et d'audit (<i>Eco-Management and Audit Scheme</i>)
ESG	Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance
ETI	Entreprises se situant par la taille entre les PME (moins de 250 employés) et les grandes entreprises
EU4U	Initiative EU for Ukraine
FdRBC	Feuille de route de la banque du climat
FEDD+	Fonds européen pour le développement durable Plus
FPSP	Facilité de prêt au secteur public
FRR	Facilité pour la reprise et la résilience
GAAP	Principes comptables généralement admis
IA	Intelligence artificielle
ICTE	Initiative Champions technologiques européens
InnovFin	Financement européen de l'innovation
ISSE	Initiative stratégique pour la sécurité européenne
IVDCI	Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale
Jaspers	Assistance conjointe à la préparation de projets dans les régions européennes (<i>Joint Assistance to Support Projects in European Regions</i>)
MAI	Mesure de l'additionnalité et de l'impact
OCR	Obligations climatiquement responsables
ONG	Organisations non gouvernementales
OpDD	Obligations pour le développement durable
OPP	Objectif de politique publique
PGC	Plan de gestion du capital du Groupe
PME	Petites et moyennes entreprises
Ratio d'adéquation des fonds propres (AFP)	La Banque utilise, pour mesurer l'adéquation de ses fonds propres, le ratio AFP (catégorie 1) au sens de Bâle III, qui est exprimé par le rapport entre les fonds propres réglementaires et les actifs pondérés en fonction des risques.
Ratio d'endettement	Ratio du total des emprunts sur les fonds propres
RCR	Ressources en capital-risque
RTE-T	Réseau transeuropéen de transport
STEP	Plateforme « Technologies stratégiques pour l'Europe »

Plan d'activité 2024-2026 du Groupe BEI



**Banque européenne
d'investissement** | **Groupe**

Banque européenne d'investissement
98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
+352 4379-1
www.eib.org – info@eib.org